

Pôle expertise et support DEC 1

Rapport de jury du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Session 2025

David Raymond: Président du jury

Régis-Philippe Begorre : Vice-président du jury



Table des matières

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY	3
TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2025	4
STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS	6
ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	7
4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français	7
4.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques	12
4.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application	22
4.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spécia	UX
écrite en langues régionales : Catalan et Occitan	26
ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	41
5.1 Première épreuve orale : Leçon	41
5.2 Deuxième épreuve orale : Entretien	41
5.3Troisième épreuve orale : Langues régionales Catalan	et
Occitan	42
5.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère	55



1. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY

Concours de Recrutement de Professeur des Écoles Académie de Montpellier

Le rapport de jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) vise à permettre aux candidats ajournés à la session 2025, comme à ceux qui se présenteront en 2026, de percevoir les compétences attendues aux diverses épreuves et d'en appréhender le haut niveau d'exigence.

Constituant un jalon déterminant du parcours de formation, complémentaire du processus de certification universitaire requis, le CRPE constitue un authentique acte de recrutement qui est d'une réelle sélectivité.

Pour répondre aux enjeux d'une École qui instruit, émancipe et protège, il est plus que jamais nécessaire de recruter des professeurs des écoles motivés et capables de s'inscrire au plus vite dans les dynamiques collectives et les pratiques des écoles ; des enseignants aux connaissances solides sur le système éducatif et ses exigences, des professeurs des écoles capables de mobiliser leur polyvalence, leurs compétences disciplinaires comme leurs connaissances sur les besoins des élèves.

On le comprend : il y a là un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer la réussite de nos élèves. L'École remplit la double promesse républicaine : permettre à chacun d'aller au plus haut de ses aptitudes et se préparer à l'exercice de la citoyenneté. Cette exigence est au cœur du métier et de l'engagement professionnel de chaque personnel de l'Éducation nationale.

Les priorités nationales de 2025 rappellent combien ce métier est exigeant et essentiel : garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous, faire vivre une école pleinement inclusive, accompagner les transitions éducatives – qu'elles soient écologiques, sociales ou numériques – et incarner au quotidien les valeurs de la République. Les professeurs des écoles, au cœur de l'École et au cœur de la République, contribuent directement à l'épanouissement des élèves et à leur préparation au monde de demain. La conscience de ces enjeux est indispensable pour les candidats au CRPE et doit sous-tendre leur préparation.

Le présent rapport a pour objectif d'éclairer sur les attentes du jury dans le cadre des épreuves d'admissibilité et d'admission. Les candidats comme les différents formateurs chargés d'accompagner la préparation au CRPE y trouveront une présentation des épreuves et de leurs corrections, des éléments sur le sens et les enjeux de chaque partie du concours ainsi que des recommandations concernant la forme, le fond et les méthodes de préparation.

Je souhaite à toutes celles et tous ceux dont le projet vise à devenir Professeur des Écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que cette lecture permette aux candidats de la session 2026 de renforcer leur motivation et les aide à s'interroger sur ce beau métier auquel ils veulent accéder, sur les compétences nombreuses qu'il requiert et sur l'engagement qu'il implique. Je leur souhaite une belle préparation.



Tous mes remerciements aux équipes de la DEC, aux membres du directoire, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

Le Président du jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles 2025.

David RAYMOND



2. TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2025

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré;

Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Arrêté du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat



3. STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

CRPE PUBLIC SESSION 2025	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'adm is- sibilit é	Nombre d' admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission liste principale	Nombr e de postes	Nombre d'admis liste principale	Nombre d'admis liste complé- mentaire	Seuil d'admissio n liste complé- mentaire
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	2237	915	12,25	450	434	11,86	272	276	20	11,44
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	10	2	10,83	2	2	10,92	3	2		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN	10	5	10,56	5	5	10,85	7	5		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN	21	11	10,75	7	7	12,04	5	4		
2nd INTERNE PUBLIC	294	104	13,17	25	25	11,67	14	14		
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC	695	207	12,5	71	70	10,81	39	39		
TOTAL	3267	1244	11,68	560	543	11,36	340	340	20	11,44

CRPE PRIVÉ SESSION 2025	Nombre d'inscrit s	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admis- sibilité	Nombre d' admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admi- ssion	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principal e	Nombre d'admis liste complé- mentaire	Seuil d'admission liste complé- mentaire
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ	383	108	11,25	46	44	10,64	25	25	3	10,42
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF OCCITAN	17	8	11,94	6	6	10,25	8	3		
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF CATALAN	1	0					1			
TOTAL	401	116	11,60	52	50	10,45	34	28	3	10,42



4. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français

Rappel du cadre de l'épreuve

L'épreuve écrite de français repose sur les programmes en vigueur pour le cycle 4, ainsi que sur les parties consacrées à l'étude de la langue dans les programmes de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019). Ces connaissances doivent être maîtrisées avec le recul indispensable à une transposition didactique adaptée à l'enseignement du français du cycle 1 au cycle 3.

L'épreuve de français, à partir de la session 2022, a été définie selon les modalités précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2021 (MENH2033191A).

L'épreuve écrite disciplinaire (coefficient : 1) d'admissibilité de français prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai...) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties, que le candidat doit traiter en trois heures, et elle est notée sur 20 :

- une partie porte sur l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie concerne le lexique et la compréhension lexicale ;
- une partie amène une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

D'une durée de trois heures et notée sur 20 points, l'épreuve écrite de français vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser un texte (répondre à une problématique, construire et développer une argumentation).

Résultats chiffrés de la session 2025 :

Sessions	2024	2025
Nombre de copies	1348	1382
Moyenne / 20	10,73	10,92 (+0,19)
Médiane	10,75	11
Quartile supérieur	13,25	13,50
Quartile inférieur	8,25	8,50
Première partie : « Etude de la	3,56 / 6	5,12 / 8



langue »		
Deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale »		1,73 / 3
Troisième partie : « Réflexion et développement »	5,45 / 11	4,08 / 9

Cette année, les résultats et la répartition des notes ont été sensiblement identiques à ceux de l'année précédente, avec cependant une légère hausse de 0,19 point de la moyenne globale. La première partie a été évaluée sur 8 points au lieu de 6 points l'an passé, tandis que la partie « réflexion et développement » a été notée sur 9 points contre 11 points en 2024.

Cette session 2025 a permis d'observer à la fois une meilleure structuration des réponses dans certaines copies et la persistance de fragilités sur les notions fondamentales. Ce rapport vise à identifier les points saillants pour orienter au mieux les futurs candidats. Nous rappelons qu'une note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Présentation du sujet et recommandations générales

Le texte support de cette session était un extrait du conte « Comment Wang-Fô fut sauvé » de Marguerite Yourcenar. Ce récit poétique et philosophique posait la question du rapport entre art et réalité, ouvrant à une réflexion sensible et exigeante.

Le sujet comprenait trois parties :

- Partie I : étude de la langue (8 points)
- Partie II : lexique et compréhension lexicale (3 points)
- Partie III : réflexion et développement (9 points)

Les trois parties présentaient des consignes explicites et un étayage progressif. Toutefois, l'analyse des copies révèle de fortes disparités, tant dans la maîtrise des savoirs linguistiques que dans les capacités de structuration de la pensée.

Une grande vigilance doit être déployée au moment de rédiger la copie. Celle-ci doit être claire, lisible, agréable à parcourir. On veillera à rendre les différentes parties et questions facilement identifiables. On utilisera uniquement une encre bleue ou noire, en évitant toute couleur qui nuirait à l'anonymat de la copie.

Il n'est pas nécessaire de recopier les énoncés des questions.

La gestion du temps doit être anticipée.

Bilan par partie

Partie I : Étude de la langue (8 points)

En ce qui concerne la terminologie à employer, l'ouvrage à privilégier est *La grammaire du français, Terminologie grammaticale*, de Philippe Monneret et Fabrice Poli. Cette grammaire est disponible sur le site Eduscol : https://eduscol.education.fr/document/1872/download



La première partie comportait des questions variées : identification de formes verbales et de leur mode, réécriture avec changement de sujet, reconnaissance des propositions, identification de la classe grammaticale et de la fonction de certains mots ou groupes de mots.

Question 1: la forme « en penchant » a souvent été bien repérée comme un verbe conjugué, mais le gérondif est fréquemment confondu avec le participe présent. L'omission de la préposition « en » est récurrente, ce qui altère l'analyse grammaticale.

Question 2: la réécriture avec changement de sujet est globalement réussie, mais des erreurs persistent, notamment dans l'accord du mot « assise », accordé parfois comme s'il s'agissait d'une forme du présent de l'indicatif et non d'un participe passé. Certains candidats ont changé le sujet sans modifier le verbe ou ont omis les accords grammaticaux attendus.

Question 3: l'identification des propositions a été source d'erreurs. La proposition subordonnée infinitive a été rarement repérée ; des confusions entre propositions principales, subordonnées et segments non verbaux ont été relevées. Par exemple, le GNP complément circonstanciel de temps « À seize ans » a pu être identifié, à tort, comme une proposition circonstancielle.

Question 4: la distinction entre classe grammaticale et fonction est mal maîtrisée. Le groupe « vieil imposteur » est rarement reconnu comme une apposition. La fonction de « dont » — à savoir complément du nom — est rarement identifiée. Le jury regrette une connaissance approximative du métalangage grammatical et une confusion persistante entre nature des mots et fonction syntaxique. Le barème exigeait le repérage correct des deux éléments (nature et fonction) pour que les points soient attribués.

Partie II: Lexique et compréhension lexicale (3 points)

La recherche de synonymes pour les mots « grêle » et « candeur » a mis en évidence des confusions lexicales. Le mot « grêle » a été confondu avec « grêlé », et les synonymes proposés sont parfois très approximatifs ou relèvent du contresens.

L'analyse morphologique du mot « dégoûter » est en général bien engagée. Les candidats repèrent le préfixe « dé- », le radical « goût » et le suffixe « -er ». Toutefois, la justification du sens du mot est souvent mal formulée, voire erronée, quand le sens du préfixe a été mal compris.

L'interprétation de l'expression « l'éclaboussure des âmes humaines » s'est révélée difficile. Peu de réponses s'appuient sur une analyse structurée et identifient la métaphore filée autour de la souillure.

Trop d'interprétations relèvent d'une paraphrase peu organisée, qui ne permet pas d'expliciter le sens profond ou la portée poétique de l'expression. La figure de style est souvent mal identifiée.

Partie III: Réflexion et développement (9 points)

On n'attend pas du candidat une composition du type dissertation fondée obligatoirement sur un plan dialectique. Cette partie vise à évaluer la capacité du candidat à construire un développement structuré, argumenté et appuyé sur des références culturelles variées. La Rapport de jury – CRPE 2025 - Académie de Montpellier



réflexion portait cette année sur une citation extraite du texte, invitant à réfléchir au pouvoir de l'art face au réel. Les copies qui ont convoqué différentes formes d'art ont été valorisées.

Les réflexions proposées sont, pour la plupart, clairement structurées : une introduction, un développement en deux ou trois parties, et une conclusion. Quelques introductions parviennent à problématiser efficacement le sujet. D'autres se contentent d'une reformulation ou d'un résumé de la citation.

Nombre de productions peinent à dépasser une paraphrase de la citation ou une suite d'idées générales. L'enchaînement des idées est parfois confus, et la progression du propos mal assurée, ce qui ne permet pas de cerner clairement le point de vue du candidat. On attend une progression logique qui aboutisse à une prise de position explicite en conclusion.

Les références convoquées sont trop souvent pauvres, stéréotypées ou erronées. La culture populaire (films, chansons, séries), si elle peut faire l'objet d'analyses pertinentes et riches, ne saurait être l'univers de référence exclusif mobilisé pour illustrer une réflexion sur l'art. Le jury constate parfois un manque de rigueur dans l'analyse des exemples et se voit contraint d'essayer de retrouver les liens entre l'argument avancé et l'exemple proposé : il convient d'articuler minutieusement l'exemple évoqué à une analyse précise qui le rattache à la progression de l'argumentation.

Les copies les mieux réussies proposent une réflexion articulée, nourrie de références bien choisies, et progressent selon une logique argumentative. Certaines mobilisent des références littéraires solides (V. Hugo, M. Yourcenar, M. Duras, A. Camus, G. Orwell), artistiques (Picasso, Van Gogh) ou philosophiques (Platon, Nietzsche). Quelques copies valorisent leur propos par une ouverture pertinente à la pédagogie, en lien avec l'enseignement de l'art à l'école. Toutes les réflexions en lien avec les apprentissages à l'école ont été valorisées.

Dans l'ensemble, les copies témoignent d'une réelle volonté de répondre à la question posée, en proposant une réflexion personnelle autour des liens entre art et réalité. Toutefois, trop rares sont les candidats qui ont su s'appuyer de manière pertinente et approfondie sur le texte support. Nombre de productions ont multiplié les généralités, développant des considérations sur l'art sans véritable ancrage dans le récit proposé. En particulier, le point de vue du personnage de l'empereur, central dans la dynamique du texte, a souvent été négligé, voire totalement ignoré. De même, trop peu de candidats ont perçu les enjeux philosophiques et littéraires du récit, et les ont exploités pour nourrir leur propre développement. Il convient de rappeler que, dans cette épreuve, le texte support ne constitue pas un simple prétexte à une dissertation abstraite, mais doit constituer le point d'appui d'une réflexion argumentée. Une lecture fine du texte initial est donc fortement valorisée : elle permet non seulement d'étayer la réflexion mais aussi de l'enrichir, en inscrivant l'argumentation dans une approche véritablement littéraire.

Le niveau de langue doit être suffisamment soigné. Le jury regrette que la qualité de la réflexion soit parfois entachée par de nombreuses erreurs d'orthographe, des maladresses de syntaxe et un vocabulaire limité. Certaines copies extrêmement courtes ne permettent pas une évaluation équitable de la maîtrise de l'écrit. Ont été valorisées les réflexions formulées dans un registre de langue soutenu ou témoignant d'un effort de recherche stylistique propre à étayer une réflexion de qualité et nuancée.



Le jury a eu plaisir à lire de belles copies qui alliaient problématisation claire, articulation rigoureuse des idées, richesse des références et soin dans la langue.

Conclusion : comment se préparer efficacement ?

L'épreuve de français, dans ses trois parties, reste déterminante pour l'admission au concours. La partie grammaticale exige une connaissance fine et actualisée des notions. La partie lexicale demande une précision linguistique et une capacité d'interprétation contextuelle. La réflexion appelle une pensée structurée, étayée par des références culturelles diversifiées et justifiées.

La difficulté de l'épreuve requiert une agilité intellectuelle qu'on ne peut acquérir que par un entraînement assidu aux différents exercices et par la fréquentation régulière de textes littéraires. Par ailleurs, une expression correcte, claire et concise, et la maîtrise de la démarche argumentative sont des compétences indispensables pour postuler au métier d'enseignant. On ne peut que le réaffirmer : il convient d'écrire, et d'écrire régulièrement, car l'écriture a le pouvoir de nous construire et de nous transformer.

Un temps doit obligatoirement être dévolu à la relecture minutieuse de la copie afin d'éliminer les erreurs et de corriger l'orthographe. Trop de copies présentent des lacunes à ce niveau, car elles méconnaissent les règles d'accord les plus courantes et les plus essentielles. Il est impératif de travailler de façon systématique et organisée l'orthographe pour se préparer à l'enseigner.

Le jury recommande donc aux futurs candidats de renforcer leur maîtrise du métalangage grammatical, d'enrichir leur culture générale et littéraire, et de s'exercer à construire des raisonnements clairs, structurés et exempts d'erreurs linguistiques. La réussite à cette épreuve suppose rigueur, méthode et curiosité intellectuelle, qualités attendues d'un futur professeur des écoles.



4.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques

L'épreuve

Depuis la session 2022, les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles sont fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

Le cadre de référence des épreuves reste celui des programmes de l'école primaire. Le JO du 29 janvier 2021 stipule : « les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques, ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire, sont nécessaires ».

Le programme des épreuves écrites est publié sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est constitué du programme de mathématiques du cycle 4 et de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique tel qu'il a été publié au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019. Il est précisé également que « les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3 ». Le sujet ne comporte plus de partie dédiée à la didactique et à la pédagogie. Les compétences liées à ces dernières sont évaluées lors des épreuves d'admission. L'épreuve de « leçon » a en effet pour objectif « la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières (français et mathématiques), permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat ».

L'épreuve dans son format actuel est d'une durée de trois heures. Elle est composée d'au moins trois exercices indépendants. Elle est notée sur 20. Elle « vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse ».

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Une bonne maîtrise de l'orthographe, la correction grammaticale, la correction de la syntaxe et du vocabulaire mathématiques sont des attendus dans un concours de recrutement de professeurs : il était prévu de pouvoir ôter jusqu'à 1 point pour ces champs.



Eléments statistiques

Depuis la session 2022 qui a vu un changement de la nature de l'épreuve écrite, le nombre de candidats a été en constante augmentation et cette quatrième année de mise en œuvre de la réforme du concours de recrutement de professeurs des écoles a vu également une légère augmentation du nombre de candidats :

Session	2022	2023	2024	2025
Nombre de copies corrigées	897	1231	1334	1365

La moyenne obtenue par les candidats à cette épreuve est de 12,94 sur 20, la médiane est de 13,75. Comme souvent constaté à cette épreuve du concours du CRPE, la médiane est assez proche de la moyenne ce qui met en évidence une répartition symétrique des notes autour de la moyenne; 56,6% des copies ont une note supérieure ou égale à la moyenne. Par contre, les notes sont significativement dispersées de part et d'autre de la moyenne avec un écart type de 4,29, valeur qui varie très peu d'une année sur l'autre.

Globalement, on constate que les résultats de la session 2025 se rapprochent de ceux de 2023. Le tableau ci-dessous donne des éléments de comparaison et d'évolution depuis la session 2022 :

Session	2022	2023	2024	2025
Moyenne	11,09	13,16	11,13	12,94
Médiane	11,25	14	11,75	13,75
Ecart type	4,39	4,31	4,14	4,29
Notes inférieures ou égales à 5:	93	6	127	83
Effectif et fréquence	(10,4%)	(5,5%)	(9,4%)	(6%)

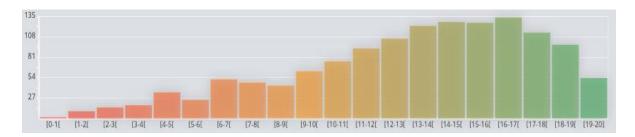
Pour mémoire, le graphique ci-dessous donne les fluctuations de la moyenne à l'épreuve de mathématiques ces dix dernières années (données corrigées pour les sessions avant 2022 afin de tenir compte du fait que seules les parties 1 et 2 des sujets d'alors sont comparables) :





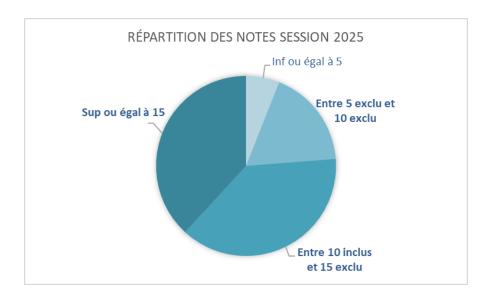
Les notes inférieures ou égales à 5 sont éliminatoires et quatre-vingt-trois copies seulement, soit 6%, se sont retrouvées au-dessous de ce seuil. Si on regarde sur les dix dernières années, le taux de copies au-dessous du seuil éliminatoire est compris entre 5% et 10%. La session 2025 fait donc partie des sessions avec peu de notes éliminatoires.

La répartition des notes est donnée ci-dessous :



On constate que le nombre de bonnes et très bonnes copies est élevé ce qui est une réelle satisfaction pour le jury. Ainsi, cinquante-quatre copies ont obtenu entre 19 et 20 inclus dont six ont obtenu la note maximale de 20. De plus, 38,6% des notes sont comprises entre 15 et 20 inclus.

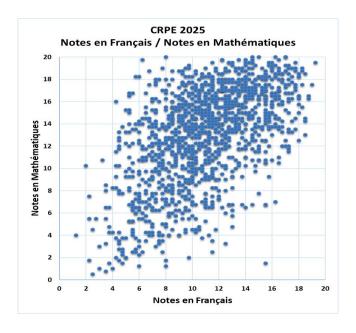
La répartition globale des notes est représentée dans le graphique ci-dessous et met en évidence la grande qualité des productions lors de cette session :





Corrélation notes de français/notes de mathématiques

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la diversité des profils des candidats au regard des notes de français et de celles de mathématiques :



La corrélation est modérée avec un coefficient de corrélation linéaire d'environ 0,5454.

Remarques générales et conseils

Le sujet de la session 2025 était constitué de six exercices indépendants auxquels étaient attribués entre 2 et 5 points. Lorsque les questions ne sont pas indépendantes, le jury veille à ne pas pénaliser deux fois la même erreur et prend en compte la cohérence des réponses qui suivent, comme, par exemple, une erreur de calcul ou une mauvaise lecture de l'énoncé dans la question initiale.

L'objectif de l'épreuve est de permettre de vérifier les connaissances et compétences du candidat. Un contexte associé au premier degré est parfois privilégié, comme on a pu le constater dans les exercices 1, 2 et 3 (partie C). L'ensemble du sujet couvrait une très grande partie du programme; il mettait en œuvre à de nombreuses reprises la compétence « calculer », mais aussi la compétence « modéliser », et faisait appel à de nombreux éléments fondamentaux de géométrie et de logique. La connaissance des enjeux mathématiques est un point d'attention: l'utilisation du logiciel Scratch, du tableur, les probabilités, la proportionnalité, la différence entre périmètre et aire, ou encore la nature des nombres que les enseignants sont amenés à rencontrer dans le primaire.

Le tableau ci-dessous détaille les résultats aux différents exercices :

	Exercice1	Exercice2	Exercice3	Exercice4	Exercice5	Exercice6
Points	4	2	5	3	2,5	3,5
Moyenne de l'exercice	2,94	1,27	3,61	1,88	1,33	2,30
Nombre de	300	546	146	244	198	123
copies ayant eu le	21,9%	40%	10,7%	17,9%	14,5%	9%



maximum de						
points et						
fréquence en						
pourcentage						
Nombre de						
copies ayant eu 0	58	168	8	28	9	7
et fréquence en	4,2%	12,3%	0,6%	2%	0,7%	0,5%
pourcentage						
Exercice non						
traité : nombre	9	40		100	44	20
de copies et		40	6	100 7.29/	11	28
fréquence en	0,7%	2,9%	0,4%	7,3%	0,8%	2%
pourcentage						

Les productions des candidats sont globalement de bonne tenue, avec, comme on a pu le constater précédemment, nombre d'excellentes copies, résultat d'une préparation rigoureuse.

Des points forts ont été identifiés: il s'agit du calcul d'une moyenne (plus de 95 % de copies ont la totalité des points), des calculs reposant sur la formule reliant la vitesse, le temps et la distance, du calcul des valeurs dans le cas de fonctions affines, ou encore de l'expression de la formule à écrire dans un tableur. Les fragilités se retrouvent en partie quand il s'agit de mobiliser l'algèbre. Des progrès ont été réalisés dans le calcul littéral, mais la résolution d'inéquations ainsi que les questions qui nécessitent une mise en équation font partie de celles qui ont mis les candidats en difficulté. Il en est ainsi par exemple de la question 2c de l'exercice 1 pour laquelle un quart des copies ont eu 0 ou n'ont pas traité la question. Un quart des copies également n'a pas traité ou a eu 0 à la question C3e de l'exercice 3, environ 30% des copies pour la question 3b de l'exercice 1 et environ 40% des copies pour les questions B1 et B2 de l'exercice 3.

On constate que l'exercice 2, qui est un exercice de probabilités a été discriminant. C'est à cet exercice qu'on trouve le plus grand nombre de copies ayant obtenu le maximum de points mais aussi le plus grand nombre de copies ayant eu 0 ou ne l'ayant pas traité.

Le thème de la proportionnalité, qui intervenait dans plusieurs questions – ce qui mettait en évidence la mobilisation de cette notion dans des situations diverses –, a mis en difficulté (c'est-à-dire 0 à la question ou question non traitée) environ 20% des candidats aux questions A2 et C3b de l'exercice 3. Cependant, toujours sur le même thème, quand la situation nécessitait plusieurs étapes de raisonnement ou une lecture plus fine de l'énoncé, le pourcentage de mauvaises réponses augmente fortement: 40% pour la question B1 de l'exercice 3 ou 38 % pour la question 3a de l'exercice 1.

La correction du raisonnement était un enjeu majeur pour un traitement de qualité de certaines questions. C'était le cas bien sûr en géométrie, notamment dans l'exercice 6 (questions 1 et 2) et l'exercice 5 mais aussi dans les questions 3a de l'exercice 1 ou C3e de l'exercice 3.

La présentation a fait l'objet d'une attention particulière de la part des candidats. On relève malheureusement quelques copies dont l'écriture est peu lisible, ou qui s'apparentent à un brouillon avec de nombreuses ratures, des mots qui ne suivent pas les lignes, des flèches... Cela dessert clairement le candidat même si les correcteurs font leur possible pour décrypter



la production écrite. Cependant, dans la grande majorité des cas, les candidats ont pris soin d'indiquer soigneusement le numéro des questions et de mettre en évidence leurs résultats, ont écrit des phrases réponses complètes et ont eu le souci de présenter clairement leurs démarches. Le soin apporté à ces points met en évidence des compétences qui sont indispensables à l'exercice du métier de professeur. La clarté de la communication et de l'argumentation, parfois mise à mal, révèle une mauvaise maîtrise du discours mathématique.

Sur le plan de la qualité de la langue, le jury a apprécié le fait que de nombreuses copies attestent d'une maîtrise satisfaisante. C'est clairement un attendu pour un candidat qui souhaite devenir enseignant. Ainsi 86% des copies n'ont eu aucun point de pénalité, ce qui est un peu moins que lors de la session 2024, et 1,7% se sont vues ôtées le maximum, ce qui est très peu (25 copies) mais plus que lors de la session précédente (0,7% des copies). Parmi les 14% de copies pénalisées, environ 60% (soit un peu moins des deux tiers de l'an dernier) l'ont été de 0,25. La vigilance ne doit donc pas faiblir sur ce point.

Quelques fautes d'orthographe ou de grammaire ont été fréquemment rencontrées. Citons par exemple: il a « tord » (sic), l'emploi de « é » ou « er » qui semble parfois aléatoire de même que celui de « ou » et « où », l'oubli de la marque du pluriel ou encore l'accord des adjectifs – de tous les adjectifs même quand il y en a plusieurs pour un même mot.

Rappelons cette année encore quelques mots qui relèvent du lexique mathématique et qui se trouvent, comme à chaque session, mal orthographiés : « hypoténuse » et non « hypothénuse »,

Pythagore pour lequel le h est bien après le t (remarque : à ce propos, on évite de dire qu'on « utilise Pythagore » mais plutôt le théorème de Pythagore), « lancer » de dé et non lancé.

Sur le plan de la rédaction mathématique, le jury se montre attentif notamment à la syntaxe mathématique et à la rigueur. En effet, l'utilisation inappropriée de certaines notations, de certains symboles, l'absence de maîtrise du vocabulaire spécifique ou un discours peu précis trahissent bien souvent une absence de maîtrise des notions en jeu. Environ 70% des copies n'ont pas été pénalisées, ce qui est inférieur au pourcentage obtenu lors de la précédente session. L'amélioration de la session 2024 (21% des copies avaient été pénalisées) par rapport à celle de 2023 ne s'est pas confirmée, même si le taux de copies pénalisées (à savoir 30% environ) reste inférieur à celui de 2023 (il était alors de 35%).

L'utilisation du signe « = » se fait parfois à mauvais escient. Ainsi, mal employé dans une suite de calculs, les égalités obtenues finissent par être fausses. C'est le cas pour cette suite de calculs rencontrée : $85 \times 24 = 2040 + 2000 = 4040$ dans laquelle la première égalité est fausse. Signalons également que le signe «=» ne signifie pas «implique» ou que résoudre une inéquation ne revient pas à résoudre une équation sans arguments supplémentaires. Tout cela trahit une mauvaise compréhension du signe « = ». Certains candidats semblent ignorer l'existence du signe « ≈ ». Confondre les signes « = » et « ≈ » traduit une mauvaise appropriation de la nature des nombres, ce qui d'ailleurs rejoint les difficultés observées dans les dernières questions de l'exercice 4. Si des progrès dans le calcul algébrique ont pu être constatés, on trouve encore des égalités fausses du type : $\frac{2}{5}x + \frac{3}{10} = \frac{7}{10}$. L'utilisation erronée des crochets et parenthèses dans le domaine de la géométrie souligne une confusion dans les objets mathématiques. Rappelons qu'en France AB désigne la distance entre les points A et B, que [AB] désigne un segment et (AB) une droite. On note également l'emploi mal à propos des articles « la » ou « le » au lieu de « une » ou « un » et inversement. Soulignons, pour cette session encore, que les symboles mathématiques ne sont pas des abréviations et ne s'emploient pas au milieu d'une phrase écrite en français.



En conclusion, le jury conseille aux candidats de ménager un temps en fin d'épreuve (ou à la fin de chaque exercice terminé) pour se relire soigneusement. Il s'agit de s'interroger sur la qualité de la langue - les exigences dans une copie d'une épreuve de mathématiques sont les mêmes que pour une épreuve de français. Le jury ne saurait que conseiller de prendre le temps de lire l'énoncé dans sa globalité pour gérer au mieux le temps imparti, de lire soigneusement les questions avant d'y répondre et de vérifier au fur et à mesure la cohérence ou la vraisemblance des résultats. Par ailleurs, même si certaines questions paraissent simples au premier abord, l'épreuve exige de maîtriser les notions et concepts mathématiques en jeu parfois de manière sous-jacente dans ces questions. Le jury apprécie les candidats qui font preuve d'un réel engagement dans le traitement du sujet, qui savent prendre du recul et des initiatives. Les réponses claires, structurées, concises même, montrent une

bonne maîtrise du discours mathématique. Rappelons qu'il est inutile d'essayer de se faire passer pour un expert, à moins de l'être vraiment, en utilisant des expressions comme « il est clair que » au lieu de tout simplement justifier son affirmation ou en utilisant des termes relevant de l'enseignement supérieur quand ils sont inutiles.

Remarques sur les exercices

Exercice 1

La situation de l'exercice 1 avait pour contexte la préparation d'un voyage scolaire. Le but était de déterminer la part financière des familles avec comme objectif qu'elle soit la plus faible possible. Les coûts pour ce voyage étaient modélisés par des fonctions affines. Les questions 1, 2a et 2b n'ont pas posé de problème particulier, y compris la résolution de l'équation. A la question 2c, il fallait comparer les deux devis en fonction du nombre d'élèves. Il n'était certes pas nécessaire de modéliser par une inéquation. Si on faisait ce choix, il s'avérait quand même indispensable d'argumenter, et le simple fait de vérifier que, pour 34 élèves, l'organisme B était plus avantageux ne suffisait pas. Cette question a de fait mis presque la moitié des candidats en difficulté. Les deux dernières questions (3a et 3b) également se sont vues attribuées le maximum de points dans moins de la moitié des copies. Une lecture soigneuse de l'énoncé était ici indispensable. En effet, certains se sont emmêlé les pinceaux entre le reste du coût total, la part et le reste à charge. Les 50% pris en charge par la coopérative portaient sur la somme restant après subvention de la mairie et non sur le coût total.

Exercice 2

Cet exercice était un exercice de probabilités. Rappelons à ce propos que ce thème est présent dans les programmes du cycle 3 applicables à la rentrée 2025 dès le CM1. Ainsi que précisé plus haut, c'est à propos de cet exercice que l'on retrouve à la fois le plus de copies ayant la totalité des points et le plus de copies mises en échec. Il est vrai qu'une modélisation par des issues équiprobables à la première question facilitait le travail dans les deux questions suivantes. La situation étudiée était plutôt simple puisqu'il s'agissait de lancer 3 jetons dont une face portait l'inscription « 1 » et l'autre « 0 ». La modélisation était ici essentielle. Certains ont choisi de lister l'ensemble des issues possibles pour se ramener à une situation d'équiprobabilité, d'autres ont fait le choix d'une modélisation avec des issues non équiprobables. Ce dernier choix était plus risqué et les candidats qui l'ont fait se sont souvent embrouillés par la suite dans les questions 2 et 3. En effet, soit on listait les issues équiprobables, soit on considérait que les issues comportant deux 1 et un 0 par exemple étaient les mêmes quel que soit l'ordre - ce qui s'entendait puisqu'il n'était pas dit que les jetons étaient discernables ni que les lancers étaient successifs - mais dans ce cas les issues Rapport de jury – CRPE 2025 - Académie de Montpellier 18



n'étaient plus équiprobables. Quelques rares candidats ont oublié un ou deux cas dans leur liste à la question 1. Quel que soit le modèle choisi, la question 2 a été réussie puisque 78% des candidats ont eu le maximum de points. Pour les deux dernières questions il était demandé de valider ou non chacune des deux réponses proposées. Cela nécessitait une lecture attentive de l'énoncé puis une argumentation claire et reposant sur des faits et non sur une intuition.

Exercice 3

L'exercice 3 était composé de trois parties indépendantes, mettant en œuvre des domaines différents mais dont le contexte commun était une piscine : calcul de volume, proportionnalité avec les pourcentages, conversions d'unités et statistiques.

La partie A s'intéressait à la construction de la piscine et plus précisément à la terre déplacée pour la creuser. Dans la première question il s'agissait de calculer le volume d'un pavé droit. Heureusement seuls 11% des candidats n'ont pas su le calculer : la formule ne semblait alors pas connue, mais sa méconnaissance interroge. L'application directe d'un pourcentage, demandée à la question 2 a été plutôt réussie, un peu plus des trois quarts des candidats l'ayant correctement traitée. L'erreur la plus couramment rencontrée vient du fait que certains pensaient que le volume de terre diminuait. Pour le calcul du nombre minimal de bennes, il convenait d'arrondir le résultat trouvé à l'entier immédiatement supérieur, ce qu'un peu plus d'une centaine de candidats ont omis (9%).

Dans **la partie B**, était étudié l'effet de la température sur l'eau de la piscine. Les conversions d'unités occupaient une place prépondérante. Notons que la conversion de litre en mètre cube n'a globalement pas posé de problème. Dans la première question il s'agissait de déterminer un pourcentage d'augmentation. Globalement, 40% des candidats ont été mis en difficulté sur cette question (question non traitée ou note 0 attribuée). De nombreuses confusions sur les valeurs de départ ou d'arrivée ont été relevées. Une modélisation par une équation nécessitait la résolution de celle-ci, ce qui a également pu poser problème, les nombres en jeu étant moins « simples » qu'à l'exercice 1. Une attention particulière devait être portée sur le fait que, très rapidement dans les calculs, les nombres en jeu étaient des valeurs approchées et donc l'utilisation du signe « » était indispensable. Dans la deuxième question, qui se révèle être la plus laissée de côté dans ce sujet, il était demandé de calculer la

hauteur d'eau dans la piscine dans les conditions précisées dans l'énoncé. Les erreurs les plus fréquentes ont été le choix du volume de départ – il était bien précisé à 25°C – et l'oubli de la nécessaire conversion en m³. La résolution de l'équation a également gêné certains candidats. Par ailleurs il aurait été souhaitable que les candidats qui ont trouvé des résultats tels que 1800 m pour la hauteur de l'eau dans la piscine s'interrogent.

La partie C relevait de la proportionnalité avec l'utilisation de la formule reliant vitesse, distance et temps pour les deux premières questions, et du domaine des statistiques pour la troisième. Les questions 1 et 2 ont mis peu de candidats en grande difficulté. On note quelques erreurs dans les conversions (m/min en k/h et m/s en m/min). Les candidats visiblement ont bien pris en compte dans leur préparation le travail à l'aide d'un tableur et ce sont 80% d'entre eux qui ont eu la totalité des points à cette question. L'ensemble des candidats a su déterminer la médiane de la série (environ 80%) mais l'interprétation est une difficulté qui persiste. Le calcul de la moyenne a été réussi par plus de 95 % des candidats. Par contre, la dernière question dans laquelle il fallait trouver une donnée manquante dans le calcul d'une moyenne les a mis en difficulté. Ici, plusieurs stratégies étaient possibles. Certains ont trouvé par tâtonnement. La difficulté à écrire une équation pour résoudre cette question révèle des difficultés au sujet de la modélisation.



Exercice 4

Cet exercice portait sur la nature des nombres, nécessitant de distinguer les entiers naturels, les décimaux non entiers et les rationnels non décimaux. Les deux premières questions mobilisaient des connaissances sur les multiples et les diviseurs d'un nombre. La question 2 demandant **toutes** les valeurs de b, des notions plutôt solides sur les diviseurs étaient indispensables. Ces deux premières questions, qui portaient sur les entiers naturels, ont été plutôt bien réussies malgré quelques flous en arithmétique dans quelques copies. Les scores aux questions suivantes trahissent la moindre maîtrise sur les nombres décimaux et rationnels. Certains candidats semblent d'ailleurs ignorer la différence entre un nombre décimal et un nombre rationnel. Pour trop de candidats un nombre décimal se définit par le fait qu'il a « un nombre fini de chiffres après la virgule », et s'oppose ainsi à un nombre rationnel, qui, lui, « a un nombre infini de chiffres après la virgule » (sic). Ces deux questions mettent l'accent sur les lacunes dont font preuve les candidats à propos des ensembles de nombres. Il est indispensable que les futurs enseignants soient au clair à ce sujet afin de ne pas induire des représentations fausses chez les élèves.

Exercice 5

Les notions centrales de l'exercice 5 étaient celles d'aire et de périmètre et faisait porter l'attention sur la distinction entre aire et périmètre dans les deux dernières questions. Il s'agissait de comparer, sans effectuer de calcul, les périmètres ou les aires des figures dessinées. Ainsi la résolution des questions reposait sur une observation précise des figures et un raisonnement sûr. La plupart des candidats ont bien identifié l'influence du « creusement » ou du « bombement » des côtés du triangle initial A sur les aires et les périmètres, et ils ont su répondre correctement aux deux premières questions. La question 3a placé plus de candidats en délicatesse. Quant à la question 4, elle a été bien peu réussie puisque moins d'un quart des candidats (24%) a obtenu le maximum de points. Dans ce dernier cas, la consigne « indiquer trois paires de figures » a probablement été mal comprise. De nombreux candidats en ont quand même trouvé deux.

Exercice 6

Ce dernier exercice, composé de trois questions qui pouvaient être abordées indépendamment les unes des autres, abordait la géométrie et l'algorithmique. Ce fut l'occasion de s'apercevoir que les notations de géométrie étaient encore trop souvent l'objet de confusions. Démontrer que le triangle ASC était rectangle et isocèle nécessitait de se placer successivement dans les plans (ADC) puis (ASC) afin, d'une part, de calculer les différentes longueurs nécessaires et, de l'autre, de déterminer la nature de l'angle ASC. Remarquons que la mise en œuvre du théorème de Pythagore puis de sa réciproque n'était pas indispensable pour répondre à la question. Si les candidats ont plutôt réussi la démonstration du fait que le triangle ASC était isocèle, montrer que le triangle ASC était rectangle en S a été mal maîtrisé. Certains d'ailleurs ont estimé que c'était évident. Le théorème de Pythagore permettait de calculer la longueur AC mais on note que la seule mention du fait que le triangle était bien rectangle en D car ABCD était un carré a été très largement passée sous silence. On pouvait ensuite utiliser la réciproque du théorème de Pythagore pour déterminer la nature de l'angle ASC. Les démonstrations manquaient ici de rigueur et de clarté avec beaucoup d'implicites.

Dans la deuxième question, trois figures étaient dessinées et il s'agissait de déterminer si elles représentaient un patron de la pyramide. Seules quatre-vingt-huit copies n'ont pas su répondre correctement à cette question. Pour autant, 29 % des candidats n'ont pas eu la



totalité des points à cause d'une absence de justification, ou d'une argumentation mal menée ou s'appuyant insuffisamment sur des faits géométriques.

Pour la dernière question de l'exercice (et du sujet) on attendait du candidat qu'il complète un script Scratch dont l'objet était de tracer un patron de la pyramide. Bien qu'en fin de parcours, cette question a été traitée par quasiment tous les candidats (excepté donc 6% d'entre eux). Peu d'entre eux ont pourtant eu le maximum de points : la pierre d'achoppement a clairement été la valeur de R. Visiblement les candidats se sont préparés avec sérieux en algorithmique aussi et le jury ne peut que les encourager dans cette voie.



4.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application

L'épreuve d'application du CRPE 2025 vise à évaluer les capacités des candidats à concevoir et analyser des dispositifs d'enseignement conformes aux attendus des programmes de l'école primaire, tout en mobilisant des connaissances disciplinaires solides et une maîtrise des enjeux didactiques. Trois sujets au choix sont proposés: un en Sciences et Technologie, un en Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique (HGEMC), et un en Arts.

Sciences et technologie - Le projet Polar POD

Présentation des documents

Le sujet s'appuie sur l'expédition Polar POD, projet scientifique et écologique explorant l'océan Austral. Les documents comprennent des illustrations du navire et de son fonctionnement, des données scientifiques exploitables pour des calculs (forces, poussée d'Archimède), des propositions de situations de classe (réalisation de maquette, codage, expérimentation) ainsi qu'une approche environnementale via l'étude du cycle du carbone et des écosystèmes marins.

Compétences mobilisées

Le candidat doit démontrer des connaissances scientifiques en physique, chimie et biologie. Il lui est également demandé de concevoir des situations d'apprentissage adaptées aux cycles, de structurer des séquences pédagogiques cohérentes, de prendre en compte la gestion de la classe, et de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux contemporains.

Les réussites

Les candidats réussissent globalement à identifier les éléments dans les documents et à exploiter les données fournies. Ils proposent souvent des séquences pédagogiques pertinentes et structurées.

Difficultés

De nombreux candidats peinent à distinguer clairement les savoirs scientifiques des choix didactiques. Certains montrent également une lecture trop superficielle des documents.

Conseils aux candidats

Il est essentiel de maîtriser les concepts scientifiques de base et de les relier explicitement aux attendus des cycles. Les réponses doivent être bien structurées et s'appuyer sur une lecture rigoureuse des documents fournis.



<u>Histoire, géographie, enseignement moral et civique (HGEMC) – L'école et les valeurs républicaines</u>

Présentation des documents

Le sujet était composé d'un dossier en Histoire et d'un dossier en EMC (Education Morale et Civique).

Le dossier proposé en Histoire conduisait à une réflexion didactique et pédagogique autour de la construction d'une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « L'école primaire au temps de Jules Ferry » du thème 1 du programme d'histoire.

Le dossier proposé en EMC était composé de 3 documents et invitait les candidats à énoncer une définition de la laïcité qu'ils donneraient à leurs élèves. Plusieurs formulations étaient possibles, dès lors que le candidat faisait comprendre aux élèves que la laïcité est un principe d'organisation de la République reposant sur la neutralité de la puissance publique et la séparation des Eglises et de l'Etat, et visant à garantir la liberté de conscience de chacun et l'égalité civile. La définition proposée devait être adaptée à la compréhension d'un élève de cycle 3.

Compétences mobilisées

Les candidats avaient un large choix de compétences pouvant être travaillées: se repérer dans le temps, « construire des repères historiques », « s'approprier et utiliser un lexique historique approprié » (laïcité ou laïcisation, école laïque, République, démocratie, droits ou libertés) mais aussi « raisonner, justifier une démarche et des choix effectués », et « comprendre un document ». La compétence « pratiquer différents langages en histoire et en géographie » pouvait être mise en avant pour ce qui concerne l'expression orale et l'analyse de photographies et/ou de cartes postales. Les connaissances attendues étaient les suivantes:

- Instruction obligatoire et gratuite de 6 à 13 ans, le droit à l'éducation ;
- Instauration des programmes de l'école de la République ;
- La laïcisation de l'instruction (passage d'une instruction morale et religieuse à une instruction morale et civique) et du personnel enseignant;
- La construction de bâtiments dédiés à l'école de la République ;
- La connaissance des symboles et de la devise de la République.

Les réussites

Les jurys ont apprécié les propositions cohérentes (détaillées en séances, mettant en évidence une progressivité, des traces écrites et une évaluation...)

La majorité des candidats maîtrisent les notions clés relatives à la laïcité. Ils proposent des séquences d'enseignement pertinentes et exploitent de manière judicieuse les documents fournis.

Difficultés

Certaines définitions restent floues, voire inexactes. Il subsiste une difficulté à articuler de manière cohérente les exigences disciplinaires et didactiques.



Conseils aux candidats

Il convient de bien lire les questions posées, de faire clairement la différence entre savoirs et compétences, et de s'appuyer sur les ressources officielles (programmes, Eduscol) pour étayer les réponses.

Arts - Arts plastiques et univers sonores

Présentation des documents

Le sujet se compose de deux volets. Le premier, en arts plastiques pour le cycle 2, demande de concevoir une séance en lien avec la narration par l'image. Le second, en univers sonores pour le cycle 1, consiste à analyser une fiche pédagogique basée sur une comptine, en lien avec les programmes.

Compétences mobilisées

Les candidats doivent faire preuve de culture artistique, de sensibilité creative et d'assises pédagogiques. Ils doivent également montrer leur capacité à concevoir ou analyser des séances didactiques en tenant compte du cycle visé, à organiser des activités expressives et à évaluer la pertinence pédagogique d'une fiche.

Les réussites

Les productions témoignent souvent d'une bonne maîtrise du format universitaire attendu. Les candidats parviennent à analyser de manière structurée les dispositifs proposés, en arts plastiques comme en univers sonores.

La maîtrise des invariants d'une fiche de préparation. Et donc le développement d'un regard critique sur la fiche pédagogique à analyser.

Des mises en œuvre concrètes, détaillées et originales, traduisant une véritable capacité à se projeter dans une pratique de classe réaliste.

Une présentation de la séquence en amont de la séance, permettant de donner du sens à l'activité dans une progressivité cohérente, notamment en lien avec le PEAC.

La prise en compte des compétences langagières, de la différenciation et de l'évaluation, ainsi qu'une attention portée au développement cognitif des élèves, notamment dans l'anticipation des difficultés.

Difficultés

Les principaux écueils résident dans un manque de connaissances didactiques et pédagogiques ou de culture personnelle.

Certains candidats n'exploitent pas suffisamment les ressources proposées.

Le manque de connaissances sur les spécificités de l'école maternelle est notable.

On note des difficultés orthographiques et syntaxiques majeures.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Conseils aux candidats

S'appuyer sur les ressources disponibles sur Eduscol pour développer ses connaissances didactiques et pédagogiques.

Un appui sur le corpus dont l'exploitation est proposée sur Eduscol serait pertinent pour structurer le propos.

Développer ses connaissances concernant l'univers spécifique du cycle1.

Une meilleure connaissance des spécificités de l'enseignement artistique à l'école primaire renforcerait la pertinence des propositions : l'adossement des enseignements artistiques aux 3 piliers de l'Education artistique et Culturelle / l'engagement de l'élève dans une véritable séance créative (consigne ouverte, contraintes, variété des matériaux ou des supports).

Conclusion

Les sujets de l'épreuve d'application du CRPE 2025 permettent d'apprécier la capacité des candidats à articuler savoirs disciplinaires, exigences didactiques et sensibilité à la formation globale de l'élève. Qu'il s'agisse d'explorer des enjeux environnementaux par les sciences, d'incarner les valeurs républicaines par l'histoire et l'EMC, ou de développer l'expression artistique, chaque sujet exige rigueur, inventivité et responsabilité. L'épreuve souligne ainsi l'engagement attendu des futurs enseignants dans la transmission des savoirs et des valeurs de l'École de la République.



4.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan

CATALAN

Cadre légal et résultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent de l'arrêté du 25 janvier 2021

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

Les épreuves d'admissibilité relèvent de l'arrêté du 25 janvier 2021 https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

I. – 4. Épreuve écrite en langue régionale.

L'épreuve comporte trois parties.

- une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 9 du présent arrêté d'un texte en langue régionale.
- une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée: trois heures.

Coefficient 1.

CRPE public	Session 2025
Postes offerts au concours	5
Candidats inscrits	21
Candidats présents écrit	11
Taux d'absentéisme	48%
Ratio présents/postes	2,2
Candidats admissibles	7
CRPE privé	Session 2025
Postes offerts au concours	1
Candidats inscrits	1
Candidats présents écrit	
Candidats presents ecrit	U
Taux d'absentéisme	100%
•	100%



Sessions / écrit	2014 Rénové	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 Rénové	2023	2024	2025
Nombre de copies Public + Privé	19+0	16+0	18+0	12+2	12+0	16+3	10+7	8+6	2+2	6+2	12+1	11+0
Note moyenne / 20	09,4	13,7	12,9	08,5	10,2	11	12,3	11,2	10,4	13,1	12,2	12.8

Pour le concours public, le nombre de présents est en remontée depuis 2021 mais avec un effectif encore trop réduit pour le développement de ce recrutement. Le concours privé suit la tendance inverse avec un nombre de

présents en constante diminution depuis 2021 ; la session 2025 n'a eu aucun candidat présent à l'ensemble des épreuves écrites, ce qui n'était pas arrivé depuis 2018.

Au total, 12 copies ont été corrigées mais seulement 11 candidats ont été considérés car un ne s'est pas présenté à toutes les épreuves écrites et a donc été éliminé.

La note moyenne de la session 2025 s'élève à 12,8, en considérant les 12 copies corrigées. Cette moyenne est supérieure d'un point à la moyenne des trois années précédentes, depuis la rénovation du sujet. Cela est encourageant.

Cependant, à la différence des sessions précédentes où le commentaire de texte et la traduction avaient la faveur des candidats au détriment de la grammaire et du commentaire pédagogique, lors de la session 2025 les performances ont été équilibrées dans ces quatre exercices avec cependant un résultat en grammaire comparée encore en deçà des autres exercices.

Les candidats ont donc encore du mal à se placer en toute circonstance en contexte de classe bilingue, c'est à dire à adopter une réflexion reposant sur l'intégration des deux langues, à la fois objets d'étude et outils d'apprentissage des disciplines.

Dans l'ensemble, ces résultats interrogent aussi la préparation des candidats actuels et soulignent la nécessité d'une formation mieux adaptée à l'enseignement bilingue dans les maquettes de la nouvelle licence des professeurs d'école.

Commentaire de texte

Recommandations méthodologiques

Le commentaire de texte, pour 10 points sur 20, permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

La maîtrise, la correction et la richesse de l'expression en langue catalane sont notées sur 5 points. Le jury attend un lexique précis et diversifié, une syntaxe correcte avec quelques



tournures élaborées; la conjugaison, les accords et l'orthographe sont maitrisés; les calques du français ou de l'espagnol sont évités.

Le développement du commentaire est noté sur 4 points. La compréhension fine du texte est rendue par une articulation efficace du commentaire, avec des idées forces et des citations pertinentes tenant compte de l'implicite.

Un point est attribué à une introduction avec problématisation et à une conclusion pertinente.

Le jury conseille aux candidats de procéder à plusieurs lectures attentives du texte, d'abord littérales puis guidées par les orientations proposées. Ainsi, fort d'une compréhension fine du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son commentaire. Comme le signale la consigne, il n'est pas obligatoire de suivre les questions de guidage.

Pour les textes littéraires, même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Pour les textes journalistiques aussi, il faut d'abord identifier la source, le type de publication et la qualité de l'auteur. Même si les extraits proposés ont généralement une date de publication récente, les situer dans le contexte temporel au regard du thème traité en facilite la compréhension. Parmi les éléments qui composent

l'article, le titre, le chapeau et les intertitres sont essentiels pour percevoir le ton et l'intention de l'auteur. Les articles de presse ont d'abord la finalité d'informer et d'expliquer mais aussi souvent l'intention de faire réagir à partir d'une analyse et d'une argumentation. Le commentaire doit donc reposer sur une analyse critique et argumentée permettant d'évaluer la portée de l'article et d'en révéler les mécanismes.

Le commentaire doit être structuré. L'introduction, la problématisation initiale éventuellement inspirée par les questions de guidage, trouvera un écho précis dans la conclusion non escamotée. Le développement révèle progressivement le contenu du texte en articulant le fond et la forme, autour d'idées forces justifiées par quelques citations significatives. Le commentaire se composera de parties bien articulées.

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à une heure trente, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entrainement sérieux.

De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexique, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture habituelle de romans, d'essais et de la presse en catalan. Voir par exemple une sélection de textes littéraires :



https://lletra.uoc.edu/ca/tast-de-textos et l'ensemble des sites web des journaux et revues en catalan : https://ca.wikipedia.org/wiki/Llista_de_premsa_en_catal%C3%A0

Observations sur la session 2025

Le texte à commenter est un extrait adapté du roman *La casa de la frontera* de Rafel Vallbona (Barcelona, 1960), journaliste, écrivain et scénariste qui a obtenu le *Premi Sant Joan* en 2017 avec ce livre. Il s'agit, à la fin du XIX^e siècle, de l'histoire d'une famille de commerçants installés à Puigcerdà, juste sur la frontière franco-espagnole dans le quartier de la douane, au cœur de la petite région transfrontalière de la Cerdagne.

L'extrait proposé relate, à travers le vécu des protagonistes, la difficulté de vivre en Cerdagne à cette époque. Le narrateur souligne le désintérêt des autorités françaises pour les communications routières, les tracasseries douanières françaises et espagnoles, l'insécurité, le manque de certaines denrées côté espagnol et la rudesse en hiver des activités agricoles de subsistance. Autant de circonstances qui poussaient de nombreux paysans cerdans à aller grossir la main d'œuvre ouvrière des industries textiles de Barcelone.

Les cinq questions de guidage invitaient, après avoir caractérisé le genre et le type de texte (roman historique, narration descriptive au passé, incursion du discours, narrateur externe), à se focaliser sur les différents aspects de la difficulté de la vie en Cerdagne au XIX^e siècle (mauvais état des voies de communication, négligences et tracasseries administratives, climat rude, économie de subsistance et exode rural) et à révéler quelques procédés littéraires employés, par exemple :

- personification des chemins : Els camins tampoc se'n devien sentir gaire (de francesos) ; La carretera pujava fins Montlluís i moria al coll del Rigat
- énumération et accumulation : Els hiverns eren llargs i durs, i els estius, curts i carregats de feina, per després sobreviure als inacabables mesos de neu, vent i fred. Calia portar els ramats a les pastures altes, segar el blat i batre'l, omplir la pallissa de farratge perquè el bestiar mengés a l'hivern, sembrar patates i quatre hortalisses a l'hort, engreixar el porc, reparar les teulades

De plus, chemin faisant, il fallait relever quelques traits caractéristiques de la situation transfrontalière de la Cerdagne: mentions de la frontière plus politique que géographique, références aux administrations françaises et espagnole, disparités commerciales entre les deux pays, continuité de la vie sociale et familiale de part et d'autre, etc.

L'introduction et la conclusion du commentaire, dépourvu en général de problématique, ont souvent été superficielles. Le développement s'est trop souvent limité à une succession de réponses aux questions de guidage sans constituer un ensemble suffisamment construit par une problématisation. Peu de procédés stylistiques ont été relevés et, lorsque cela a été le cas, ils ont consisté en un catalogue ne servant pas réellement le commentaire littéraire.

En général, le texte a été compris. Le jury attendait donc une réflexion plus poussée articulant la forme et le fond.

Quant à l'expression linguistique, elle a été correcte mais a reposé sur une syntaxe peu élaborée. L'orthographe grammaticale a été parfois insuffisante; voici quelques erreurs Rapport de jury – CRPE 2025 - Académie de Montpellier



récurrentes marquées souvent par des calques du français : emploi de *qu'* au lieu de *que*, confusion entre *-lo* et *-ho*, accentuation mal maîtrisée, emploi de l'auxiliaire pour le verbe avoir (*han gana* pour *tenen gana*), accord des adjectifs.

Traduction et questions de grammaire

Recommandations méthodologiques

La traduction est complétée par des questions de grammaire se reportant à des passages du texte. Cette partie est globalement notée sur 5 points à parts égales pour chaque exercice. Le temps indicatif à accorder à cet ensemble est donc de 45 minutes.

La correction de la traduction s'attache à vérifier sa complétude, le sens et la signification des mots et des phrases, sans barbarisme, ni solécisme, l'orthographe grammaticale et lexicale, ainsi que la ponctuation, le style et la fluidité de l'ensemble.

Le jury attend donc une traduction précise et fidèle du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, une langue française correcte et fluide.

Le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun qu'ils reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Les candidats sont invités à se référer, lors de leur préparation, à des guides pratiques de traduction, par exemple :

Berthelot, M., Guide pratique de traduction catalan-français, Canet, Trabucaire, 2007;

Berthelot M. & Rota Gironell, M. L., Exercices de traduction grammaticale et autocorrection français-catalan, Canet, Trabucaire, 2008;

Castellanos, C. & Lenoir, F., Diccionari de paranys de traducció francès – català (faux amis), Barcelone, Enciclopèdia Catalana, 2000.

En outre, un bon exercice de préparation autonome peut reposer sur la traduction d'un passage d'un classique de la littérature catalane dont l'édition en français a été publiée. Cela permet ensuite une riche analyse comparative.

Pour les questions de grammaire, les candidats doivent envisager dans leur préparation une approche comparative-contrastive entre le catalan et le français. Le jury attend des réponses précises et concises et l'emploi d'une terminologie grammaticale catalane univoque. Lorsqu'il s'agit de comparer avec le français, il est conseillé d'employer la terminologie grammaticale française, entre guillemets, dans la rédaction des réponses attendues en catalan.

Pour leur préparation, les candidats auront intérêt à recourir aux ressources suivantes :

Grammaire et orthographe catalanes :

https://www.iec.cat/recursos-linguistics-en-linia/

https://aplicacions.llengua.gencat.cat/llc/AppJava/index.html

Rapport de jury – CRPE 2025 - Académie de Montpellier



Contenus linguistiques des activités de communication langagière du Guide pratique pour l'enseignement du catalan en collège et lycée :

https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/catalan

Grammaire du français : terminologie grammaticale : https://eduscol.education.fr/document/1872/download

La grammaire du français du CP à la 6°: https://eduscol.education.fr/document/45262/download

Observations sur la session 2025

Traduction

La bonne compréhension d'ensemble du texte à expliquer a permis une traduction assez correcte. Cependant, la méconnaissance du vocabulaire de la vie rurale (bestiar, ramat, farratge, segar) appartenant souvent au lexique courant (granja, sembrar, fang, temporal) a porté préjudice à certains candidats. Ces derniers auraient eu intérêt à se reporter au contexte pour déduire le sens des mots inconnus: une approximation sensée vaut toujours mieux qu'un refus de traduction. D'autre part, le jury a relevé plusieurs accords d'adjectifs non respectés.

Proposition de traduction

A meitat del XIX, la vida als pobles cerdans no era gens fàcil.	Au milieu du XIX ^e (XIX ^e siècle), la vie dans les villages cerdans n'était pas facile du tout.

Els hiverns eren llargs i durs, i els estius, curts i carregats de feina, per després sobreviure als inacabables mesos de neu, vent i fred. Les hivers étaient longs et durs, et les étés courts et surchargés de travail pour, ensuite, survivre aux interminables mois de neige, de vent et de froid.

Calia portar els ramats a les pastures altes, segar el blat i batre'l, omplir la pallissa de farratge perquè el bestiar mengés a l'hivern, sembrar patates i quatre hortalisses a l'hort, engreixar el porc, reparar les teulades que havien quedat malmeses per algun temporal i els camins impracticables per la neu i el fang.

Il fallait mener les troupeaux aux estives (dans les hauts pâturages), moissonner le blé et le battre, remplir le fenil (la grange, le grenier) de fourrage pour que le bétail ait (les bêtes aient) à manger (mange/mangent) pendant l'hiver (en hiver), semer des pommes de terre et quelques légumes au potager, engraisser le cochon, réparer les toitures abimées (les toits abimés) par les tempêtes et les chemins rendus impraticables par la neige et la boue.



Questions de grammaire

Les questions de grammaire ont, encore une fois, déconcerté la plupart des candidats malgré leur difficulté toute relative.

Le jury regrette le peu de culture grammaticale et la difficulté à identifier ne serait-ce que le mode et le temps des verbes.

Le traitement de la comparaison entre les grammaires catalane et française s'est souvent limité au constat de la différence, sans explication.

Le vocabulaire grammatical est mal maitrisé.

Ce manque de conscience grammaticale peut porter préjudice dans la compréhension du texte à expliquer et dans l'exercice de traduction et hypothéquer donc l'ensemble de l'épreuve.

Propositions de correction des questions de grammaire

a. Indiqueu l'infinitiu, el mode i el temps del verb subratllat, expliqueu-ne l'ús. Compareu amb el francès.

La noia era l'encarregada de vigilar que mantinguessin l'estabilitat.

Verb mantenir al subjuntiu imperfet.

Concordança dels temps amb el verb de la principal al passat (indicatiu imperfet). En francès corrent, el subjuntiu imperfet és reemplaçat pel subjuntiu present.

b. Identifiqueu la natura (o classe) gramatical de les paraules subratllades.

Quin ús se'n fa al text?

Compareu amb el francès.

Amb el <u>balandrejar</u> del carro.

Podríem aturar-nos a fer un beure.

Verbs a l'infinitiu usats com a noms.

En francès, es faria servir el nom corresponent (le balancement, une boisson).

Commentaire d'un document pédagogique

Recommandations méthodologiques

Comme habituellement, le commentaire d'un document pédagogique concernait une production d'élève. Pour mémoire, les épreuves d'admission reposent quant à elles sur des documents pédagogiques d'autres types, à destination de l'enseignant ou des élèves.

Depuis la session 2023, la consigne de cette question pédagogique d'admissibilité est décomposée en deux parties afin que les candidats n'escamotent pas l'analyse de la



contextualisation en classe bilingue au profit d'une simple approche descriptive du document.

Comenteu en català la producció d'alumne següent:

- Preciseu la classe i el cicle, els dominis o les disciplines, les activitats de comunicació, les competències lingüístiques, els nivells del CECRL que poden correspondre a aquest tipus de producció.
- Analitzeu la coherència i l'interès d'aquesta producció en el context d'una sessió o seqüència d'ensenyament integrat de les llengües i/o de les disciplines a classe bilingüe francès-català.

La question est notée sur 5 points à parts égales pour les deux sous-parties. Le temps indicatif à lui accorder est donc proportionnellement de 45 minutes.

La première partie correspond à la présentation de la production d'élève à partir des critères précis proposés par la consigne. Le candidat doit donc être en mesure d'inférer sur la classe et le cycle de l'élève ayant produit cet écrit et sur les objectifs de l'enseignant ayant commandé cette production : activités de communication, compétences disciplinaires et linguistiques, niveau du CECRL.

Dans la deuxième partie, le candidat doit produire une analyse critique argumentée sur la mise en œuvre pédagogique et didactique, cohérente et motivante, en classe bilingue dont témoigne ou ne témoigne pas suffisamment le document produit par l'élève. Des perspectives d'évaluation et de remédiation éventuelle, des références à la différenciation sont donc attendues. Comme le signale la consigne, l'intégration des langues catalane et française, et l'intégration des langues et des disciplines doivent être anticipées et analysées (éventuellement en vue de pauses contrastives en classe) puisqu'elles sont porteuses des plus-values langagières et cognitives de l'enseignement bilingue.

Finalement, le jury attend que dans une langue catalane correcte, mettant en œuvre à bon escient le vocabulaire de spécialité en pédagogie et didactique, les candidats proposent un commentaire structuré et argumenté. Les candidats doivent évidemment s'en tenir au libellé de la question et ne commenter que le document cible : la production d'élève.

Observations sur la session 2025

Il s'agissait de commenter une production d'écrit résultant d'une dictée à l'adulte : Hem anat al parc. Hem vist una gallina.

Il était aisé de comprendre que cette production résultait du travail préalable sur un album intitulé *Un dia al parc* dont la couverture figurait en tant que document support. Il était joint à un autre support: la photo d'un tableau de classe. Celui-ci présentait plusieurs images légendées d'animaux de la ferme, deux pictogrammes signifiant l'expression personnelle et l'interaction, ainsi que des reproductions des pages de l'album, en particulier l'image de la ferme du parc.

Les consignes de la session 2025 étaient adaptées à ce type de sujet, portant sur une dictée à l'adulte, en demandant de tenir compte aussi des supports.

Rapport de jury – CRPE 2025 - Académie de Montpellier



Dans la première partie, les candidats ont en général vu qu'il s'agissait d'un sujet typique du cycle 1. Ils ont donc correctement situé la compétence langagière attendue au niveau A1, éventuellement A2 ponctuellement. Le domaine d'apprentissage « Explorer le monde » a aussi dans l'ensemble été relevé.

En revanche, les candidats n'ont pas suffisamment insisté sur le fait que ce sujet permettait de souligner, grâce à l'exploitation d'un album de jeunesse en catalan, l'opportunité d'activités d'intégration entre la langue cible (dans une approche éventuellement comparative avec le français) et des champs d'apprentissage variés, dont aussi les activités physiques et artistiques, mettant en œuvre l'action, l'expression et la compréhension. Pourtant, les pictogrammes et les pages de l'album reproduites concernant la ferme du parc suggéraient bien que l'on attendait la mise en œuvre d'énoncés du type m'agrada..., no m'agrada..., veig..., hi ha..., és... par le biais d'une expression personnelle guidée et du lexique des animaux de la ferme pour arriver, dans un deuxième temps, à une dictée à l'adulte et éventuellement à des essais d'écriture autonome. Il est à déplorer que certains candidats ignoraient la signification et la portée du concept de dictée à l'adulte, oral scriptural guidé par l'enseignant préparatoire à une écriture autonome.

La deuxième partie a manqué en général d'appui sur les documents pour une présentation suffisamment concrète d'un petit enchainement d'activités cohérentes : une séance avec quelques phases. Il faut donc éviter à ce stade un catalogue décousu.

Aussi, les activités proposées doivent-elles être rattachées à des compétences disciplinaires (domaines d'apprentissage au cycle 1) et langagières précises.

Plusieurs candidats ont proposé opportunément le projet d'une sortie dans un parc animalier ou dans une ferme qui permettaient effectivement de mettre en œuvre une approche actionnelle donnant du sens aux apprentissages.

Enfin, les candidats doivent penser dans leur proposition de mise en œuvre pédagogique à aborder l'évaluation en veillant à l'intégrer dans les activités d'apprentissage.

Comme lors des sessions précédentes, les candidats ne s'emparent pas suffisamment de la didactique de l'enseignement bilingue qui repose toujours sur l'intégration entre les langues d'apprentissage pour l'acquisition de compétences de communication, et sur l'intégration entre les langues et les disciplines. Les candidats doivent aller au-delà de la didactique de l'apprentissage des LV2 et investir pleinement la didactique de l'enseignement bilingue c'est-à-dire de l'enseignement dans deux langues. Les candidats pourront utilement se poser pour cela les questions suivantes :

En classe bilingue, quelles activités ont précédé cette production d'élève et quelles activités pourraient en découler, et pour quelles compétences ?



OCCITAN

Rappel des épreuves en LR

Texte de référence du concours : Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

Les épreuves :

Épreuve écrite en langue régionale d'admissibilité :

L'épreuve comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en occitan d'un texte en occitan
- La traduction d'un texte bref en occitan, suivie de questions de grammaire.
- Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves...)

NB: L'épreuve est notée sur 20, une note globale inférieure à 5 est éliminatoire.

Elle dure 3 heures.

Coefficient 1.

Épreuve orale en langue régionale d'admission :

L'épreuve se compose d'un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé se divise en deux parties :

- Une analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier constitué de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane, incluant des documents pédagogiques. Cette partie est limitée à une durée maximale de 15 minutes.
- Une présentation, en français, concernant l'utilisation de ces documents dans le cadre d'une séquence ou d'une séance d'enseignement, qui doit être explicitée. Cette partie peut durer jusqu'à 10 minutes.

L'entretien avec le jury portera sur l'exposé réalisé par le candidat ainsi que sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

NB: L'épreuve est notée sur 20. La durée de préparation est de 1h.

Durée de l'épreuve : 40 minutes (exposé 25 minutes, entretien 15 minutes)

Coefficient: 2

NB: Ces épreuves d'occitan s'ajoutent aux autres épreuves du CRPE externe public.



Pour plus d'informations, le site du ministère est consultable :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html

Analyse de l'épreuve d'admissibilité et recommandations

27 candidats étaient inscrits, 13 ont composé.5 pour le CRPE externe spécial public.

8 pour le CRPE Externe Spécial ISLRF.

La note minimale a été de 11,5/20, la note maximale de 18 /20. La moyenne est de 15,37 /20. Elle est en augmentation par rapport à la précédente session.

Le commentaire

Le jury attend du candidat qu'il démontre sa capacité à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé, intégrant une argumentation personnelle. L'expression écrite, cruciale pour l'attribution de la note, a fait l'objet d'évaluations rigoureuses, comme cela a toujours été le cas. Bien que certaines lacunes lexicales soient tolérées, les erreurs concernant l'emploi des genres, les accords et la concordance des temps sont moins acceptables. Il est inacceptable qu'un futur enseignant en section bilingue ignore les règles fondamentales de la langue écrite, tant sur le plan graphique que grammatical, eu égard à sa vocation d'enseignement dans un cursus bilingue. Il convient de noter que cette compétence est de mieux en mieux maîtrisée par les candidats.

Le texte proposé à commenter, « Omenatge a Max Roqueta » de Sarah Laurenç, se présente comme une suite au récit de Max Rouquette, "La mandra dins lo pesquièr », publié dans Vèrd Paradis II (1974), qui raconte l'histoire d'un renard tombé au fond d'un vivier asséché dont il ne peut plus sortir. Dans ce récit premier, deux oiseaux viennent chaque jour le regarder jusqu'à ce que la bête agonise et meure au fond de son trou. Le texte de Sarah Laurenç offre un nouveau destin au renard...

Si l'attention des correcteurs s'est portée sur les compétences d'écriture, ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également bien entendu été prises en compte.

Les résultats et la moyenne générale indiquent que les travaux soumis affichent globalement un niveau de langue satisfaisant. En ce qui concerne l'analyse littéraire et didactique, les performances sont également tout à fait acceptables. Les observations qui suivent visent à améliorer la qualité des productions écrites pour les années futures.

Recevabilité linguistique

- > Le jury regrette quelques erreurs récurrentes concernant :
 - La non contraction de « de + lo » qui en occitan devient « del » ; la non contraction de « sus lo » qui devient « sul ».
 - Les erreurs de genre :
 - « Una imatge positiva » au lieu de « un imatge positiu»



- Du point de vue orthographique, peu de fautes, mais le jury a cependant relevé quelques erreurs :
 - « second» au lieu de « segond»,
 - « s'apelle» au lieu de **« s'apèla»,**
 - « joinesa » au lieu de « joinessa » ...
- et des erreurs d'accentuation :

```
-« <del>avià »</del> / « aviá »,
—<del>«diférent»</del> / « diferent »
—<del>« él »</del> / « el ».
```

- Quelques hispanismes comme:
 - Parece
 - « Me gusta » au lieu de « m'agrada »

Organisation du commentaire

Le jury souhaite rappeler que l'exercice demandé est un « commentaire guidé », ce qui implique la rédaction d'un commentaire autonome, intégralement élaboré par les candidats, inspiré des questions posées.

Il a valorisé l'initiative et l'autonomie démontrées par les candidats dans leur analyse du document. Après avoir présenté l'auteur et contextualisé le texte, les candidats pouvaient établir une problématique pour leur commentaire et en annoncer le plan dans l'introduction. Ils avaient également la possibilité de développer des paragraphes argumentés en suivant l'ordre des questions ou en adoptant une approche thématique, de manière à formuler une explication complète.

Proposition de correction

« Lo tèxt es comausat de doas partidas que correspondon als dos paragrafs grands que se veson sus la pagina.

Dins la primièra partida, lo rainard es menat dins l'aire per la Tartana e sauvat del pesquièr. Se vei que sa consciéncia es « enneblada », es dins sas « tenebras lusentas », « aguèt pas tròp consciéncia d eçò que se passava ». Se daissa far coma lo mostra la forma passiva : « foguèt saquejat », « pausat per tèrra ».

Al contrari, se « desrevelha » dins la segonda partida, segurament dins la nisada de la tarasca : « un endrech pichòt, totplen de palha e de fusta onte la lutz passava per rais ». I a un molon de notacions positivas que mòstran que tòrna a la vida : « sentissiá bòn », « promessa ». La tartana li dona a bèure, los punts d'exclamacion e las repeticions mòstran son estrambòrd.

Lo punt de vista del narrator es intèrne, es a dire que l'accion es vista segon lo vejaire del rainard.

Sabèm son estat de consciéncia « reconeguèt pas », « semblava », e sas sensacions : « ausiguèt », la « fortor », « sentissiá bòn ». Vesèm tanben cossí « pensa », çò que constituís sa cultura o per lo mens sa memòria, per exemple la paur del caçaire e l'olor del can que l'anóncia : « la fortor sus doas cambas just avans aquela dau fusiu e de la petadissa ». Conoissèm sas tissas, sos plasers : atacar los « aver(s) » dins las « bastidas », manjar las «causas a plumas».

Rapport de jury – CRPE 2025 - Académie de Montpellier



L'utilizacion de la perifrasa joslinha lo fach que s'agís d'una bèstia que coneis pas la lenga dels òmes e doncas renforça l'efièch de real.

L'utilisacion d'aquel punt de vista pel narrator permet de fargar una empatia entre lo legeire e lo protagonista, o al mens un efièch de dramatisacion que lo legeire cabussa al dintre d'una accion que li sembla pròcha.

La tartana se compòrta puslèu en amiga. Al rainard li sauva la vida en l'emportant dins sas àrpias, puèi en li donant d'aiga. Coma lo mòstra lo discors direct e lo mot « pichòt » qu'utiliza per apostrofar lo rainard, se comporta coma una maire que ne podèm tanben imaginar lo ton : « Voei, voei, pichòt, arribi ».

Pr'aquò, lo rainard que ne seguissèm lo vejaire la designa per las expressions pejorativas « la tartarassa pudenta » e « l'enemiga ».

Aquela dualitat nos mena benlèu sus la pista d'una rusa : benlèu que la tartana vòl gardar en vida sa preda per la donar a manjar o per la manjar pus tard ? »

Le jury a également constaté que certaines analyses pourtant correctes demeuraient superficielles. Il est donc essentiel que le candidat n'oublie pas d'appuyer son commentaire sur des citations précises du texte, afin de justifier chacun des éléments avancés.

Traduction et questions de grammaire

Traduction

L'épreuve de traduction est notée sur 2,5 points.

Les notes attribuées à la partie traduction vont de 0 à 2,5. Six copies sont en dessous de la moyenne et sept au-delà de la moyenne. La moyenne est de 1,45/2,5.

Le jury souhaite rappeler aux candidats l'importance de ne pas sous-estimer cette partie de l'épreuve disciplinaire. Bien que cette dernière représente un nombre de points limité, elle constitue un indicateur crucial de la solidité des connaissances linguistiques des candidats et, en de nombreuses occasions, peut permettre de distinguer des candidats dont les aptitudes en matière de commentaire s'avèrent relativement équivalentes.

Les membres du jury précisent que toute omission de mots fera l'objet d'une sanction équivalente à la plus significative des erreurs relevées sur ces mots. Il est donc préférable de prendre le risque d'un faux-sens plutôt que d'être pénalisé pour un contre-sens. Globalement, le texte a été bien compris.

Il est évident que l'exercice de traduction ne peut revêtir un caractère littéral ; il doit, au contraire, témoigner d'une compréhension approfondie des spécificités de la langue et rechercher les formulations les plus adaptées à l'expression des particularités linguistiques de l'occitan.

Nous invitons donc les candidats à s'exercer avec sérieux à cette épreuve, qui demeure avant tout une épreuve linguistique.

Le jury propose la traduction suivante :

Rapport de jury – CRPE 2025 - Académie de Montpellier



Du tréfonds de sa conscience embrumée, le renard qui n'était pas encore tout-à-fait redevenu renard dans sa réalité de renard, ne distingua pas l'ombre du ciel de celle de la terre. Il ne reconnut pas non plus la puanteur familière et détestable, la puanteur sur deux pattes qui précède celle du fusil et de la détonation. La puanteur d'une autre sorte de mort. Au moins celle-ci était-elle rapide, pas comme celle du vivier. Alors, il lâcha prise et ne lutta pas. Le renard fut secoué d'un côté et de l'autre, posé à terre un moment puis soulevé à nouveau et secoué encore tandis que l'énorme buse puante à deux pattes faisait des bruits avec sa bouche et

Grammaire

reniflait.

Le jury propose

- a) Analisatz la formacion del mot "caudassa" Adjectif féminin « cauda » + suffixe augmentatif
- b) Analisatz la valor de "qu' " dins la frasa : "L'enemic ... Puslèu l'enemiga qu'aquò èra femèu" : Valeur causale du « que »

Nous tenons à souligner avec force que le travail personnel d'appropriation de la langue repose sur des lectures, une pratique assidue et une exigence de correction systématique. Des outils appropriés sont disponibles pour construire des connaissances linguistiques solides.

Nous sommes néanmoins ravis de constater que le niveau, tant sur le plan linguistique que culturel, est satisfaisant et en progression. La grande majorité des candidats maîtrise les techniques de l'épreuve, leurs propos sont bien structurés et la gestion du temps est adéquate.

En outre, il convient de rappeler que la triple épreuve écrite (commentaire, traduction, questions de grammaire) a pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats, conformément au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas surprendre, dans la mesure où les lauréats seront appelés à enseigner l'occitan et en occitan dans les écoles primaires. Ils devront en effet l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations variées requérant spontanéité et aisance. Ils seront souvent, pour leurs élèves, la référence linguistique principale et doivent, à ce titre, être pleinement conscients de leur rôle crucial dans l'apprentissage de la langue occitane des enfants qui leur seront confiés.

Commentaire de document pédagogique en occitan

Les candidats ont démontré une bonne maîtrise de la didactique de l'enseignement des langues. Toutefois, plusieurs sont ceux ne fournissent pas de descriptions des documents utilisés. De même, le cadre pédagogique pour l'utilisation de ces documents reste insuffisamment développé.

Les savoirs disciplinaires sont clairement intégrés dans les programmes des écoles maternelle et élémentaire pour chaque matière. Par ailleurs, les savoirs culturels sont également d'une grande importance dans l'enseignement des langues. Il est inacceptable qu'un futur

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

enseignant en cursus bilingue ne les aborde pas. Les cinq compétences langagières ont été mentionnées de manière trop limitée.

Concernant l'exploitation potentielle en classe, le jury a constaté des propositions manquant de détails, ainsi qu'un lien insuffisant avec les programmes nationaux de chaque discipline et une exploitation linguistique inappropriée.

Une minorité de candidats doit se perfectionner afin d'éviter :

- La confusion entre « savoirs disciplinaires » (comme la prononciation du graphème « b », l'accentuation des mots, la marque du genre féminin, etc.) et « activités langagières » (telles que l'expression écrite, l'expression orale, la compréhension de l'écrit, la compréhension orale, la traduction, l'interaction orale et écrite).
- Des difficultés à différencier « savoirs disciplinaires » et « savoirs culturels » (incluant la découverte de la littérature orale, les proverbes, les comptines, etc.).

Enfin, il est regrettable que de nombreux candidats n'abordent pas la question de la comparaison des langues. Cette approche est essentielle en cursus bilingue à parité horaire ou en immersif, car elle favorise une meilleure maîtrise des langues et du langage. Cela permettra, notamment, le développement de compétences métalinguistiques indispensables pour l'accès à l'écrit en langue 1, et l'apprentissage d'une langue 2, puis d'une langue 3.



5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les candidats ont, dans l'ensemble, témoigné d'un soin particulier dans leur présentation générale, leur tenue et leur posture. Ces éléments traduisent un respect de l'institution et une réelle considération pour les missions futures qui leur seront confiées dans le service public d'éducation.

La majorité d'entre eux ont utilisé un niveau de langue adapté à l'exercice du métier de professeur des écoles. La plupart ont su présenter leur exposé de manière claire et structurée, en décrivant précisément les séances proposées. Le jury a particulièrement apprécié un débit de parole dynamique tout en restant intelligible, ainsi qu'un vocabulaire et une syntaxe soignés et précis.

La capacité à analyser le sujet et à engager un véritable dialogue réflexif avec le jury est particulièrement valorisée. Les meilleurs candidats se distinguent par leur aisance à échanger, à argumenter leurs choix, à proposer des situations d'enseignement concrètes et réalistes, à faire référence aux documents du dossier et à répondre avec pertinence aux questions posées.

En revanche, les exposés récités ou calqués sur un modèle limitent la richesse des échanges. Il est vivement recommandé aux candidats de se saisir les questions du jury comme autant d'occasions d'approfondir leur réflexion et d'ajuster leurs propositions avec discernement.

5.1 Première épreuve orale : Leçon

La majorité des candidats font preuve d'une bonne maîtrise des connaissances théoriques et institutionnelles. Les situations d'apprentissage proposées répondent dans l'ensemble aux objectifs du sujet et s'appuient sur les documents fournis. Néanmoins, une simple synthèse de ces documents ne saurait suffire : il est attendu des candidats qu'ils en extraient les éléments pertinents pour construire une séance didactique avec un objectif clair, adaptée à l'âge et aux capacités des élèves, en justifiant leurs choix pédagogiques. Par ailleurs, consacrer un temps excessif à la présentation des documents s'avère peu pertinent au regard de la durée de l'épreuve.

Les meilleurs candidats tissent des liens explicites entre les documents, proposent des situations d'enseignement concrètes et réalistes, et inscrivent leur séance dans une progression cohérente. À l'inverse, certains s'éloignent du sujet en présentant des leçons sans lien avec les documents, ce qui les expose rapidement au hors-sujet.

Certaines propositions pédagogiques restent centrées sur un petit groupe ou un atelier négligeant la prise en compte de la classe dans sa globalité. Il est recommandé de prévoir la



mise en activité de tous les élèves, même si la suite de l'exposé se focalise sur un dispositif spécifique.

Les éléments essentiels, tels que la différenciation pédagogique, les aménagements pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, les modalités d'évaluation ou encore l'anticipation des obstacles à l'apprentissage sont souvent traités de manière trop superficielle. Une meilleure intégration de ces aspects témoigne d'une réelle capacité à se projeter dans le métier.

L'usage réfléchi des outils numériques est apprécié, tout comme l'intégration de la séance dans une séquence d'apprentissage cohérente.

Enfin, une attention particulière doit être portée à l'utilisation du vocabulaire professionnel : les termes doivent être employés à bon escient, et les références théoriques et institutionnelles maîtrisées. La connaissance des guides pédagogiques publiés par le ministère, en particulier sur les enseignements fondamentaux, constitue un attendu important.

5.2 Deuxième épreuve orale : Entretien

Les candidats se sont dans l'ensemble bien adaptés à la cadence soutenue de cette épreuve. Le jury souligne une préparation sérieuse de la plupart d'entre eux, notamment dans la partie « parcours » et la mise en situation professionnelle. Toutefois, il observe cette année une plus grande hétérogénéité des prestations, particulièrement dans la partie consacrée à l'EPS.

Concernant l'EPS, les résultats sont contrastés. Si certains candidats ont su problématiser le sujet proposé, identifier les apprentissages moteurs en jeu et articuler leur proposition avec les enjeux présentés dans le sujet, d'autres se sont contentés de réciter une séance hors sujet. Il est vivement conseillé aux candidats de ne pas « plaquer » des contenus appris par cœur, sans adaptation au contexte ni analyse des attendus spécifiques. Les meilleurs candidats se distinguent par leur capacité à choisir une APSA en lien direct avec la problématique posée, à expliciter les objectifs d'apprentissage visés, à formuler des critères d'évaluation pertinents et à proposer une situation réaliste, adaptée au développement moteur et affectif des élèves concernés. Une attention particulière doit être portée au temps d'activité réel de chaque élève, à la sécurité, ainsi qu'au cadre matériel et sécuritaire de la séance proposée.

Le jury regrette par ailleurs que les différents champs d'apprentissage soient souvent méconnus ou évoqués de façon trop vague. La connaissance des textes de référence, des APSA et des compétences propres à l'EPS est indispensable. Il est également attendu des candidats qu'ils ne réduisent pas la séance à une simple mise en activité, mais qu'ils mettent en lumière les apprentissages visés. La qualité des schémas, lorsqu'ils sont proposés, est un appui utile à la clarté de l'exposé.



Pour la partie consacrée au parcours, la majorité des candidats ont su établir des liens pertinents entre leur expérience personnelle et les missions du professeur des écoles, en s'appuyant sur le référentiel de compétences. Toutefois, certains exposés demeurent trop descriptifs ou strictement narratifs. Le jury recommande d'éviter les discours récités au profit d'une parole plus personnelle, capable de mettre en perspective le parcours et la projection professionnelle, dans une logique réflexive.

Enfin, dans la mise en situation professionnelle, la posture réflexive attendue est, dans l'ensemble, bien investie. Les réponses les plus convaincantes témoignent d'une analyse concrète et contextualisée, d'un recul éthique et d'une bonne compréhension des enjeux du système éducatif. Une connaissance des acteurs (circonscription, RASED, partenaires) est attendue. Il est recommandé aux candidats de prendre quelques notes pendant l'énoncé afin de structurer leur réponse et d'éviter une réaction trop immédiate. Les références aux textes institutionnels et aux valeurs de la République, lorsqu'elles sont maîtrisées, contribuent à asseoir la pertinence des réponses formulées.



5.3 Troisième épreuve orale : Langues régionales Catalan et Occitan

CATALAN

Cadre légal et résultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent désormais de *l'arrêté du 25 janvier 2021* https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

II. – 3 Epreuve orale de langue régionale.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comporte :

- l'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : une heure.

Durée totale de l'épreuve : quarante minutes (exposé : 25 minutes ; entretien :15 minutes).

Coefficient 2.

Session 2025	CRPE public	CRPE privé							
Rappel épreuves écrites									
Postes offerts au concours	5	1							
Candidats inscrits	21	1							
Candidats présents	11	0							
Taux d'absentéisme	48%	100%							
Ratio présents / postes	2,2	0							
Candidats admissibles	7	0							
Note moyenne écrit /20 12,2									
Epreuves orales									
Candidats admissibles	7	0							
Candidats présents	7								
Taux d'absentéisme	0%								
Ratio présents / postes	1,4								
Note moyenne oral /20	10),4							
Candidats admis	4	0							



Sessions: oral Public + Privé	2014 Rénov é	201 5	201 6	201 7	201 8	201 9	202 0	202 1	2022 Rénov é	202 3	202 4	202 5
Postes offerts	5+1	5+1	8+2	7+1	4+1	3+5	4+9	5+4	4+2	5+2	5+1	5+0
Candidats admissibl es présents	4+0	11+ 0	12+ 0	8+1	8+0	6+2	×	5+1	2+1	5+2	8+0	7+0
Postes pourvus	3+0	5+0	8+0	4+0	4+0	3+2	4+3	4+1	2+1	2+2	5+0	4+0
Note moyenne/ 20	12,8	13,8	12,1	10,1	10,5	12,1	X	12,5	11	12	13,4	10,4

La session 2025 était la quatrième accueillant des candidats à l'issue de l'année de master 2. Quatre postes sur cinq ont pu être pourvus au concours externe public; depuis la rénovation du concours en 2022, seule la session 2024 a pu honorer la totalité des postes publics offerts. Le concours externe privé n'a pas eu d'admissible en 2025, tout comme en 2024.

Si la moyenne de l'épreuve écrite de catalan 2025 s'est placée un point au-dessus de la moyenne des trois sessions précédentes, c'est l'inverse pour la moyenne de l'épreuve orale qui se situe 1,7 point au-dessous de celle des dernières années, depuis la rénovation du concours en 2022.

A l'oral de catalan donc, les résultats de 2025 n'ont été en général que juste suffisants. Le niveau en langue catalane spontanée et en interaction, les connaissances grammaticales et culturelles ont été globalement insuffisantes. L'analyse des documents a manqué en général de problématisation culturelle et didactique. Quant à la mise en œuvre didactique et pédagogique, elle a souffert d'un manque de réalisme et d'efficacité pour l'acquisition de compétences en classe bilingue.

Recommandations méthodologiques d'ordre général

Les quarante minutes face au jury sont organisées en deux parties: d'abord vingt-cinq minutes d'exposé scindé en deux parties dans les deux langues, suivies de quinze minutes d'entretien en catalan. La première partie de l'exposé, en langue catalane, d'une durée de quinze minutes, correspond à la présentation, analyse et mise en relation des trois documents. Lors de la deuxième partie de l'exposé, qui dure dix minutes, le candidat propose, en français, l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-catalan.

Lors de la première partie de l'exposé, en catalan, le jury attend la mise en relation des trois documents, à partir d'une problématique commune inspirée par les programmes de l'École primaire et par les compétences du Socle commun. Si l'analyse préalable de chaque document, textuel, iconographique et audiovisuel, est nécessaire, en reliant le fond et la forme selon une méthode adaptée à chaque genre, il faut privilégier, lors du compte-rendu



au jury, une présentation synthétique et dynamique du corpus dans son ensemble. On évitera donc la paraphrase et on s'appliquera à mettre les documents en relation.

Le document écrit est depuis la session rénovée de 2022 un extrait d'essai ou d'article portant, dans la plupart des cas, sur la pédagogie ou la didactique. Les documents iconographique et audiovisuel, pouvant aussi inclure une partie écrite, sont quant à eux destinés à être exploités en classe.

Lors de la deuxième partie de l'exposé, en français, le candidat se projette en classe bilingue, dans une séance ou une séquence selon son choix, lors de laquelle il met en œuvre l'exploitation des documents. Il indique évidemment le cycle et le niveau de la classe envisagés et précise les objectifs et les compétences visés, les dispositifs mis en place. Il détaille la démarche didactique en la situant dans le contexte de l'enseignement bilingue français- catalan, c'est-à-dire en considérant toujours les compétences de communication langagière (en catalan par rapport au français) et aussi les autres compétences spécifiques aux champs disciplinaires mobilisés.

Le jury attend que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (intégration des langues et des disciplines, alternances linguistiques, niveaux du CECRL...) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisagent l'exploitation didactique. Ils préciseront aussi quelques dispositifs, outils, stratégies d'intervention, attendus, et modalités d'évaluation.

Les candidats doivent faire part clairement de leurs choix et les relier au contexte d'enseignement, par exemple : « Je vous propose de présenter une séquence de ... en classe de ... ». Le candidat propose ainsi de courts exemples concrets de la construction des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents, dans le contexte d'enseignement bilingue à parité horaire ou par la méthode dite immersive. Quant à la nature et valeur de chacun des documents, les candidats doivent se poser la question de l'opportunité de les présenter réellement aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi et du projet pédagogique. En ce qui concerne l'extrait d'article ou d'essai, le candidat s'y réfèrera pour étayer le choix de ses gestes professionnels au cours de l'exposé ou lors de son argumentation au moment de l'entretien.

Quant aux compétences langagières, qui concernent toutes les disciplines, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de mobiliser le lexique, la morphosyntaxe et la phonologie en les reliant aux contenus notionnels des champs disciplinaires. Doivent intervenir ici les formulations ou énoncés que l'on attend que les élèves soient en mesure de produire en fonction du niveau de compétence visé. Ces phrases correspondent à des actes de paroles ou types de discours (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, objecter, distinguer, etc) en accord avec les programmes et le degré de maturité intellectuelle des élèves. Ces énoncés ou formulations expriment concrètement une action ou une position dans la langue cible. En retour, les énoncés attendues des élèves justifient et légitiment le travail en contexte des compétences morphosyntaxiques et lexicales considérées de façon comparatives entre le catalan et le français.

En ce qui concerne les contenus culturels relatifs à la langue cible, de même que pour les contenus notionnels des autres champs disciplinaires, le jury attend du candidat qu'il sache



en percevoir les éléments les plus saillants à partir de l'ensemble des documents. En se rapportant aux programmes, il démontrera sa compétence pour leur exploitation didactique.

Enfin, il sera apprécié que les candidats fassent la preuve d'une vision d'ensemble de l'organisation de l'enseignement bilingue, du cycle 1 au cycle 3.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Il peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, à préciser ses savoirs linguistiques et culturels. Le jury est sensible à la connaissance de la culture catalane, aux spécificités de celle-ci dans le département des Pyrénées-Orientales, et à la mise en relation avec la culture générale. Des comparaisons entre le catalan et le français sont attendues, ainsi qu'une approche plurilingue de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Pour cela, de bonnes bases en grammaire et phonologie des langues française et catalane en particulier sont indispensables.

L'épreuve se déroulant en catalan et en français, le jury est particulièrement attentif au niveau d'expression dans chacune des deux langues. Les termes de description linguistique, de didactique et de pédagogie générale sont employés en respectant la forme propre à chaque langue. Le savoir-être des candidats est aussi pris en compte.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

• Qualité de l'expression orale (exposé et entretien)

Langues catalane et française : Correction morphosyntaxique et phonologique, vocabulaire de spécialité

Organisation et structuration de l'exposé, savoir être lors de l'exposé et de l'entretien

• Analyse des documents (exposé et entretien)

Présentation des documents : titre, auteur, source, public, sujet, résumé Mise en évidence de l'intérêt des documents : culture, linguistique, pédagogie, didactique Proposition de mise en relation des documents : problématique linguistique et/ou notionnelle Présentation et analyse dynamique des documents : non linéaire, sans paraphrase

<u>Utilisation des documents en vue d'une séquence ou séance (exposé et entretien)</u>

Objectifs pédagogiques et didactiques

Mise en œuvre des compétences linguistiques et disciplinaires

Propositions précises de mise en activité des élèves avec étayage langagier

Exploitation pertinente des documents en relation avec le projet pédagogique

• Connaissances linguistiques et culturelles, pédagogiques et didactiques (exposé et entretien)

Connaissances en langue et culture catalanes, approche comparative et interculturelle Références à l'approche actionnelle, à la démarche expérimentale Références à l'alternance des langues et à l'intégration linguistique et disciplinaire Références pertinentes aux programmes, au socle commun, au CECRL



Pour mémoire, les candidats se réfèreront à la circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 14-12-2021, en particulier la partie III : Renforcer l'enseignement des langues régionales pour les élèves intéressés dans le cadre du bilinguisme https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm

Sujets de la session 2025

Le sujet n°1 comprenait un texte sur l'intérêt de l'exploitation de la poésie en classe (Associació Rosa Sensat) pour la mobilisation de toutes les compétences langagières, voire des compétences disciplinaires autres que linguistiques. Le deuxième document était un poème visuel (Joaquim Brustenga) représentant la définition du tremblement de terre avec une typographie simulant des tremblements. Le troisième document, audiovisuel, consistait en un extrait d'entretien avec le poète visuel Joan Brossa (Barcelona 1919-1998) sur son interprétation visuelle de la lettre A renversée comparée à la tête d'un bœuf/taureau.

Ce corpus permettait d'exploiter la richesse de l'exploitation de la poésie en classe, en réception, production linguistique et activités interdisciplinaires, artistiques principalement.

Le sujet n°2 était composé d'un texte (Direcció general d'Educació infantil i primària, Generalitat de Catalunya) sur les vertus éducatives de la communication empathique. Le deuxième document reproduisait la Charte de la laïcité/Carta de la laïcitat bilingue éditée par l'Office Public de la Langue Catalane et par l'Académie de Montpellier, avec un focus sur les articles 4 et 9 en catalan portant respectivement sur la liberté individuelle et la fraternité, et sur le refus des discriminations en faveur de l'égalité filles-garçons. Le troisième était un extrait d'un film d'animation (Pixar Animation Studios) à propos de la discrimination liée à l'apparence physique, sous la forme d'une fable.

Ce corpus permettait d'aborder plusieurs questions relevant de l'éducation morale et civique dans le cadre d'activités intégrant contenus disciplinaires et linguistiques ; le support bilingue officiel suggérant une approche spécifique.

Le sujet n°3 s'ouvrait sur un texte portant sur les objectifs d'apprentissage pour l'éducation au développement durable (UNESCO). Venait ensuite une affiche (Generalitat de Catalunya) présentant dix conseils pour économiser l'eau chez soi, à partir d'autant de slogans expliqués et illustrés par des idéogrammes. Enfin, un spot de communication institutionnelle (Generalitat de Catalunya) intitulé *L'aigua no cau del cel* (L'eau ne tombe pas du ciel) insistait sur l'implication de chacun dans l'économie d'une denrée rare issue principalement du traitement des eaux usées et non des pluies.

Ce corpus permettait de travailler, toujours dans le cadre de l'intégration des langues et des contenus, l'éducation au développement durable à partir en particulier de la problématique de la gestion de l'eau potable.

Commentaires sur les prestations des candidats

Présentation, analyse et mise en relation des documents

Les candidats ont en général tenté de dégager une thématique commune à l'ensemble des documents de chaque dossier mais l'analyse de chaque document a souvent été superficielle, avec une caractérisation insuffisante de leur typicité. Pour plusieurs candidats cela s'est soldé par un temps consacré à cette partie bien en deçà du temps imparti.



Chacun des corpus a été assez correctement associé aux cycles de l'école primaire. Le premier document de chaque sujet n'était pas de nature à être exploité en classe, cependant certains candidats s'y sont aventurés. Ces textes étaient utiles pour problématiser le projet pédagogique et pour le déployer dans le cadre de la double intégration entre les langues d'enseignement et les disciplines non linguistiques. Trop peu de candidats se sont emparés de cette invitation. Les deuxième et troisième documents ont bien été identifiés en tant que supports à proposer aux élèves, éventuellement après adaptation. Cependant, ils n'ont pas été assez souvent considérés comme inspirateurs de productions d'élèves dans le cadre d'une pédagogie de projet interdisciplinaire.

Utilisation des documents en vue d'une séance ou d'une séquence en classe bilingue

La partie didactique n'a pas été satisfaisante pour plus de la moitié des candidats. Le jury a regretté des propositions de séances non pertinentes, éloignées de la réalité de la classe et sans prise en compte des spécificités de l'enseignement bilingue reposant sur la double intégration linguistique et disciplinaire.

En toute circonstance, il est essentiel que les activités proposées permettent un apprentissage concret, linguistique et disciplinaire, permettant d'acquérir des compétences précises visées par les programmes. Les candidats devraient considérer davantage pour cette épreuve les attentes des épreuves de leçon en français, mathématiques et EPS afin que leur réflexion didactique spécifique à la classe bilingue considère l'ensemble des disciplines.

Comme en classe ordinaire, il est souhaitable que les candidats fassent une réelle distinction entre les champs d'apprentissage tout en insérant des objectifs linguistiques et culturels propres aux classes bilingues. Il convient ainsi de bien comprendre que chaque discipline servira à la maitrise de la langue qui n'en reste pas moins un champ disciplinaire spécifique.

Aussi, les candidats doivent revoir à la hausse leurs exigences en compétences linguistiques, dans la langue cible en particulier, au risque, dans le cas contraire, que leur projet pédagogique ne soit pas en conformité avec les attentes des niveaux du CECRL en classe bilingue. Cette ambition ne concerne évidemment pas que le vocabulaire mais il doit considérer des énoncés syntaxiques dont la complexité est adaptée au niveau visé.

En outre, le jury réitère qu'il faut éviter d'énumérer, sans les expliciter, des outils didactiques ou des concepts théoriques sans lien direct avec le projet de séquence.

Enfin, plusieurs candidats n'ont pas su saisir, lors de l'entretien, les invitations du jury à revoir leurs propositions. Il est au contraire apprécié que les candidats fassent preuve d'autocritique et de réflexivité.

Qualité de la langue orale, connaissances linguistiques et culturelles

Il est évident qu'une expression spontané fluide et correcte en langue catalane est une condition de réussite indispensable à cette épreuve mais elle n'est pas suffisante sans une réelle compétence en analyse grammaticale à visée contrastive entre les deux langues d'apprentissage.

En effet, le jury a constaté que, pour plus de la moitié des candidats, les connaissances grammaticales ou de métrique sont insuffisantes pour enseigner, qui plus est en classe bilingue. Il en va de même pour le vocabulaire de description de la langue.



L'expression spontanée en langue catalane de la plupart des candidats est incertaine, rappelant davantage celle d'un étudiant en langue seconde que celle d'un professionnel de l'enseignement dans la langue.

Quant aux connaissances culturelles, le jury a déploré un niveau très insuffisant.

Il est donc à souhaiter que les nouvelles modalités de recrutement et de formation initiale permettront une meilleure préparation des candidats aux attentes de l'enseignement bilingue français-catalan pour la mise en œuvre de ses plus-values linguistiques, disciplinaires et cognitives.

OCCITAN

Analyse de l'épreuve

- > 13 candidats présents (5 pour l'enseignement public, 8 pour l'enseignement privé).
- 2 commissions mêlant public et privé.
- > 7 candidats reçus (5 pour l'enseignement public, 2 pour l'enseignement privé).

Pour cette épreuve, les candidats ont du traiter un dossier constitué de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane, incluant potentiellement des ressources pédagogiques. L'analyse à présenter devant le jury en occitan est limitée à 15 minutes.

Par la suite, une présentation en français est faite pour expliciter l'utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement, cette partie étant également limitée à 10 minutes.

L'entretien en occitan avec le jury portera sur l'exposé du candidat concernant ses motivations pour l'enseignement de la langue régionale et dans celle-ci. Les candidats devront s'appuyer sur les documents pour développer leur propos. Les sujets, présentés par le jury sous forme de dossier, sont intentionnellement riches et complexes. L'objectif n'est pas de déstabiliser les candidats, mais d'offrir, à ceux qui ont préparé l'épreuve de manière assidue, l'opportunité de proposer un exposé personnel et argumenté. Les thèmes abordés permettent de mettre en relation des éléments d'ordre général ou universel avec des particularités occitanes.

La lecture du dossier doit commencer par une appropriation précise de la consigne et des documents. Les candidats doivent par la suite s'interroger sur les enjeux de l'apprentissage et les éventuelles difficultés rencontrées par les apprenants. Un premier temps d'expression orale en continu évaluera les capacités d'argumentation et de reformulation, tout en appréciant la richesse et l'aisance de la langue parlée, ainsi que la capacité du candidat à élaborer un développement structuré. Cette phase permettra également au jury, lors de la présentation des documents, d'apprécier la culture du candidat. Celui-ci devra établir des relations entre les trois documents et les expliquer.



Dans un second temps, le candidat proposera en français une séance ou une séquence élaborée à partir des documents analysés précédemment. Il sera attendu que le candidat expose clairement ses objectifs d'enseignement, en s'appuyant sur les programmes en vigueur, et que ses choix pédagogiques soient guidés par une réflexion didactique.

L'entretien avec le jury se déroulera sous forme d'une interaction orale. Le jury portera une attention particulière à la capacité du candidat à répondre de manière appropriée aux questions posées en occitan. Le niveau de langue sera évalué en fonction de la richesse du vocabulaire, de l'usage pertinent de tournures idiomatiques, ainsi que de la correction et de la souplesse syntaxiques, sans oublier la maîtrise des conjugaisons.

Les sujets peuvent contenir des passages en variantes dialectales autres que languedociennes. Il est à noter que les candidats ont la liberté de choisir le dialecte qu'ils souhaitent utiliser pour leur production orale.

Les trois parties de l'épreuve permettront d'évaluer la compréhension des documents proposés ainsi que la capacité du candidat à les intégrer de manière didactique. Par ailleurs, lors de cette épreuve orale, les aspects pragmatiques de la communication seront également pris en compte : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, ainsi que la capacité à susciter l'attention et l'intérêt de l'interlocuteur.

Les sujets proposés aux candidats lors de cette session étaient les suivants :

Le sujet 1: Le dossier amenait à une réflexion sur l'enseignement des disciplines non linguistiques. Il était constitué de 4 documents :

- Una revirada d'aprèp « Décloisonnement linguistique et développement de la bilittératie en classe bilingue », Roy Lyster, dins Actes du colloque Transmissions linguistiques et culturelles-Pratiques plurielles, ADOC 48, octobre 2013.
- Un document à destination des élèves extrait de « Sciéncias experimentalas e tecnologia CM1-CM2 Cicle 3 », Centre de ressorsas occitanas e meridionalas de Miègjorn-Pirenèus, 2005, pagina16.
- Un document à destination des élèves, Alain Floutard, Formuletas e racontes pichons, dins 50 activités en occitan languedocien au cycle 3, Scéren CRDP Midi-Pyrénées, 2009, pagina 238.
- Un document audiovisual, extrait de Leònia Dòna l'Eiriç, Episòdi # 11: Leònia e la catarineta.

Le sujet 2 questionnait le candidat sur la problématique des jeux traditionnels en cours de langue et notamment en occitan. Il était composé de 3 documents :

- Le dossier Jòcs tradicionals Jeux traditionnels, dossier bilingue constitué par D. Agar, C. Housset, O. Lamarque, C. Pujol.
- La comptina Manlevada de 50 activités en occitan au cycle 2, FLOUTARD, Alain SCEREN CRDP Midi-Pyrénées, 2009, fiche élève du jeu « Lo Cotelon Morron » extraite du Cédérom
- Un document audiovisuel, extrait du clip officiel Cotelon du groupe Cocanha, réalisé par FRAYSSE Lila, BEDEL Amic, DUFAU Caroline, HERRERA Maud



Quelques remarques suite à l'épreuve

Nous rappelons encore qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent aux questions présentes sur le sujet : « Presentatz, analisatz e metetz en relacion los documents (en occitan) », « Proposez l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-occitan (en français)».

Nous conseillons aux candidats d'accorder une attention particulière à la problématisation et à la construction d'un plan permettant une présentation rigoureuse, construite. Cette réponse aux attentes du sujet permettra aux candidats d'éviter les digressions hors propos. Le jury a parfois pu déplorer une présentation et une utilisation superficielles des documents

Le jury a parfois pu deplorer une presentation et une utilisation superficielles des documents sans prise en compte de leur nature (origine, auteur, date...) avec pour conséquence un manque de contextualisation culturelle. Nous rappelons ici qu'une bonne culture générale (et pas exclusivement occitane) est attendue d'un futur professeur des écoles. Une mise en convergence des documents est donc à privilégier, il ne peut être question de leur présentation successive.

Un manque de connaissance de la didactique des langues et des textes officiels régissant l'enseignement des LVR a parfois été noté (Circulaire de 2021, Conventions, Plan langues ...). C'est particulièrement regrettable pour de futurs enseignants de cursus bilingue à parité horaire ou immersif.

Les questions du jury permettent au candidat d'apporter des précisions sur la présentation et sont de nature à provoquer une expression plus personnelle, à vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons toutefois que ce ne sont pas des connaissances exhaustives et approfondies liées à la thématique abordée par les documents qui sont d'abord évaluées mais bien les compétences linguistiques communicationnelles mises en œuvre. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude spécialisée mais un support permettant de créer une véritable séance ou séquence d'enseignement.

Il est à souligner que, lors de l'entretien, la différence se marque aisément entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel. Il faut en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau de la préparation à l'épreuve. La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, l'emploi de locutions par exemple) est un élément important pris en compte dans l'évaluation.

En résumé, le candidat doit donc montrer qu'il connaît des expressions, des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient; qu'il est capable d'adopter une attitude réflexive; qu'il a une capacité à se décentrer de la séance ou de la séquence présentée afin de pouvoir proposer des réajustements à partir du questionnement du jury; qu'il connait les textes officiels et les savoirs savants sous-jacents.

Il doit encore utiliser un lexique professionnel maîtrisé, argumenter par des apports didactiques et pédagogiques, faire montre de capacités d'analyse, être capable de se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, le plan Langues....

• Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques, nous pouvons conseiller les ressources suivantes :

a. - Patrick Sauzet, Conjugaison occitane, IEO Edicions, 2016, p. 21-23.

- Florian Vernet, *Dictionnaire grammatical de l'occitan moderne* (nouvelle édition), Montpellier, PULM, 2020.
- Plusieurs outils en ligne sont à connaître et à utiliser :
- ✓ Congrès permanent de la *lenga occitana* : Rapport de jury CRPE 2025 Académie de Montpellier



http://locongres.org/

Ce site propose un dictionnaire français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugueur «Verb'Oc».

La rubrique « Punts de lenga » donne des éléments intéressants de langue occitane.

- Le traducteur automatique en ligne : https://revirada.eu/
- La synthèse vocale en langue occitane : https://votz.eu/
 - ✓ Acadèmia occitana, consistòri del gai saber :
- http://www.academiaoccitana.eu/

On notera particulièrement à la rubrique « L'occitan uèi » les apports concernant le lexique, la morphologie des mots de formation savante ou semi-savante et les mots invariables.

- Le "Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan" de Josiana Ubaud Edicions Trabucaire 2011 est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique scientifique. Pour le lexique populaire qui connaît des formes plus variées, les préconisations de l'auteur peuvent s'adapter facilement aux différentes variétés d'occitan. S'agissant des variations de l'occitan, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique mais pour une compréhension pragmatique des textes écrits ou oraux proposés. Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "L'occitan, une langue, une histoire, une littérature" de l'Université Montpellier 3-Université Ouverte des Humanités:
 - http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/

(Une langue > Origine, espace et dialectes)

Bien entendu, un des entrainements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variétés de façon à acquérir des automatismes de compréhension.

Signalons aussi comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC –Canopé :

- http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/
- les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathématiques, Géographie, ...)
 - les albums jeunesse édités en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.
- L'ouvrage « Chercheurs d'oc » édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision d'ensemble.
 - Pour la connaissance des textes officiels, le futur candidat gagnera à consulter les pages suivantes:
 - https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm
 - http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm
 - https://eduscol.education.fr/document/2294/download

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Pour conclure, nous souhaitons réitérer les recommandations ci-après, visant à approfondir les compétences des candidats en matière de communication en occitan, notamment en ce qui concerne leurs capacités de production, ainsi que leur compréhension de la culture occitane et des enjeux de la didactique du bilinguisme :

- Lire des œuvres littéraires et des articles en occitan, afin d'enrichir le lexique et la syntaxe, d'approfondir la compréhension des différentes variétés de la langue et d'acquérir des connaissances culturelles.
- Pratiquer régulièrement la traduction. La maîtrise de cet exercice requiert un travail spécifique et une pratique assidue.
- Écouter des enregistrements, des émissions télévisées et radiophoniques, ainsi que des collectages, ce qui favorise l'imprégnation linguistique tout en enrichissant les connaissances culturelles.
- Participer fréquemment à des conversations en occitan, de préférence avec des locuteurs expérimentés.
- Consulter des outils de correction linguistique tels que des dictionnaires bilingues, des dictionnaires orthographiques et des grammaires.
- Lire des ouvrages ou des articles scientifiques relatifs à la didactique des langues ainsi qu'à l'enseignement d'une langue seconde.
- Ne pas négliger la pratique de la lecture et de l'écriture en français, car une bonne maîtrise de cette langue est essentielle pour tout futur enseignant.

Le CRPE spécial occitan demeure un concours exigeant, nécessitant une préparation rigoureuse pour chacune des épreuves. Il est crucial de posséder une solide culture générale occitane. « Le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture », et l'on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité géographique et sociale, tout en donnant sens aux activités langagières. Par ailleurs, le candidat devra disposer de connaissances solides en didactique des langues.



5.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère

D'une manière générale, les candidats sont bien préparés à la gestion formelle de l'épreuve. Ils en connaissent notamment la rythmicité et savent structurer leur propos. L'exploitation et l'analyse approfondie des documents aident les candidats à respecter le cadre chronométré de l'épreuve. Les candidats s'inscrivent dans une posture réflexive et se projettent avec pertinence dans l'enseignement d'une langue vivante : ritualisation, structure des séances (découverte, mémorisation, compréhension, expression...), progressivité des apprentissages, anticipation des obstacles, mise en activité langagière effective des élèves, activités ludiques et motivantes... La description d'activités concrètes et variées réalisées par les élèves permet d'illustrer les propos du candidat. De même, la connaissance des outils visant à développer l'autonomie des élèves est une plus-value pour un meilleur ancrage dans les pratiques de classe. L'introduction du numérique au service des apprentissages est la bienvenue.

Le jury souligne l'importance de clairement définir les objectifs et les modalités d'évaluation. Il regrette que l'hétérogénéité des élèves ne soit pas toujours prise en considération. Il est en effet attendu que l'identification des besoins des élèves constitue un élément central dans la construction des séances de même que l'adaptation au niveau de classe envisagé. En ce sens, une connaissance des repères de progressivité est une réelle plus-value.

Cette épreuve a été l'occasion pour certains candidats de valoriser une expérience professionnelle ou touristique à l'étranger, pour d'autres de partager leur intérêt pour les langues vivantes étrangères. La préparation en amont du concours de la présentation personnelle est vivement conseillée, notamment pour réussir à valoriser le lien entre son propre rapport à la langue et sa motivation à enseigner.

Le jury souligne la qualité des échanges avec les candidats, notamment lorsqu'ils sont en capacité de faire des liens avec les textes officiels et ressources (Bulletin Officiel, CECRL, plan langue, Eduscol...), les autres disciplines ou de citer des références culturelles ou historiques. Les candidats se sont bien adaptés aux différents formats des sujets proposés (extrait d'album, comptine, illustration, documents audio ou audio-visuels...) et l'entrainement en amont de l'épreuve leur permet de respecter le temps imparti à chaque partie de l'épreuve.

En ce qui concerne la maîtrise de la langue vivante étrangère, il est apprécié un usage correct des temps, une précision phonologique et une connaissance du lexique lié à la pédagogie ou à l'univers des élèves notamment dans le cadre de la fin de l'épreuve. Il est possible de préparer en amont les structures argumentatives à intégrer à son propos et l'utilisation du dictionnaire lors de la phase de préparation peut être utile dans ce cadre. Les qualités d'écoute sont également essentielles pour pouvoir préciser son propos en fonction des questionnements du jury.